

L'inclusion des nouveaux arrivants au sein de la communauté fransaskoise

Rapport soumis au Réseau en immigration francophone de la Saskatchewan

Le 29 juin 2016

Laurie Carlson Berg, Paulin Mulatris et Paul Ntahondakirira

Table des matières

Liste de tableaux	3
Sommaire exécutif	4
Introduction	7
Un bref historique.....	8
Méthodologie.....	13
Résultats.....	19
Recommandations	44
Bibliographie	46
Annexe : Questions pour les groupes de discussion.....	51

Liste de tableaux

Tableau A : Renseignements démographiques.....	20
Tableau B : Perspectives identitaires.....	22
Tableau C : Caractéristiques d'un fransaskois.....	24
Tableau D : Cinq caractéristiques contestées.....	25
Tableau E : Sens d'appartenance à la fransaskoisie au milieu de travail et identité.....	35

L'inclusion des nouveaux arrivants au sein de la communauté fransaskoise

Cette étude explore le sens d'identification, d'appartenance et de participation à la communauté fransaskoise et à la communauté anglophone qui les entoure, dans le but de savoir si et dans quelle mesure les perspectives des membres de longue date et celles des nouveaux arrivants issus de l'immigration s'entrecroisent. Dans un premier temps, le profil des participants au sondage de cette étude est fourni. Par la suite, les grandes thématiques sont abordées. Les réponses du sondage sont suivies d'éléments clés émergents des groupes de discussion. Ces derniers précisent des perspectives tant des nouveaux arrivants que des membres de longue date des communautés fransaskoises sur les aspects explorés. Les recommandations découlant d'une analyse des résultats sont reprises dans la discussion des résultats et une liste synthétique de recommandations est reprise à la fin du présent rapport.

Sommaire exécutif

- **Contexte**

Comme il en est le cas dans les communautés francophones de l'Ouest, la population francophone de la Saskatchewan a beaucoup changé au cours des dix dernières années. Cette tendance déjà indiquée dans le rapport sur l'inclusion communautaire (Denis, 2008) et d'autres études sur la Saskatchewan (Carlson Berg, L. 2010b; Gallant, N. 2008; Houle, H., Pereira, D. et Corbeil, J.P. 2014) continue et est marquée par une migration de souche non occidentale. Des enjeux de coexistence mettent les organismes fransaskois au défi de trouver des solutions novatrices et adaptées aux personnes qui partagent désormais leurs espaces de vie.

- **Objectif**

Comme en 2005 (Denis, 2008), il a été nécessaire de faire le point sur la fransaskoisie, ses nouvelles tendances et les orientations majeures à adopter en vue de promouvoir un développement communautaire harmonieux. Cette enquête avait donc pour but de fournir des renseignements utiles aux organismes membres du RIF-SK en vue de leur permettre d'ajuster leurs

actions et programmes aux besoins réels des Fransaskois de longue et de nouvelle date.

- **Un sondage** en ligne, développé en consultation avec quelques organismes, a été mené. Ce sondage a permis à près de 238 participants de donner leurs perspectives sur des sujets aussi divers et cruciaux que l'identité fransaskoise, le sentiment d'appartenance l'affiliation et l'implication aux organismes locaux etc. Par la suite, 2 groupes de discussions dans chacune des deux grandes agglomérations (Régina et Saskatoon) de la province, ont permis de recueillir des idées complémentaires de la part des Fransaskois de longue et de nouvelle date. Si ces activités de consultation n'ont pas permis de toucher tous les participants potentiels, elles ont néanmoins aidé à revisiter des aspects communautaires indispensables à la vitalité de la fransaskoisie.
- De **l'analyse** de ces différentes perspectives recueillies aussi bien à travers le sondage en ligne qu'à travers les groupes de discussion ont émergé quelques recommandations :

- La nécessité d'organiser des occasions de dialogues formels ou informels entre différentes composantes de la fransaskoisie de longue et de nouvelle date;
- L'importance d'élargir les connaissances des membres des organismes du RIF-SK, ainsi que la communauté plus large, sur des luttes historiques et actuelles des Fransaskois et des Francophones outre-mer ;
- La nécessité d'informer les Néofransaskois sur la teneur de l'article 23;
- Revoir les politiques et procédures des organismes fransaskois afin d'assurer un pouvoir décisionnel représentatif et un soutien solide d'employés nouvellement arrivés ;
- Élargir les espaces francophones dans le quotidien d'un milieu majoritairement anglophone ;
- Développer des approches de promotion et de communications qui permettent de mieux rejoindre les membres nouvellement arrivés au sein de la fransaskoisie ;
- Explorer l'option de faciliter des jumelages entre familles et individus nouvellement arrivées et des familles et individus bien ancrés ainsi que les organismes membres du RIF-SK ;
- Reconnaître publiquement les gestes, projets ou initiatives qui contribuent à maximiser l'ouverture de la communauté et la valorisation de la diversité culturelle;

- Considérer des options, autres que les communications qui parviennent des écoles du Conseil des écoles francsaskoises, de rejoindre et inclure tous les Francophones et Francophiles dans des initiatives et des activités communautaires ;
- Que les organismes-membres du RIF-SK impliquent les aînés francsaskois dans l'appui des nouveaux arrivants et leur inclusion au sein de la francsaskoïsie ;
- Que le RIF-SK continue à collaborer avec ses partenaires gouvernementaux au niveau local, provincial et fédéral afin de mettre en place, par des politiques et des publicités, un projet de société qui promeut la diversité et l'immigration comme ayant des effets bénéfiques pour les individus et globalement pour la Saskatchewan.

Introduction

En mars 2015, le Réseau en immigration francophone de la Saskatchewan (le RIF-SK) a lancé un appel de propositions pour une recherche sur le sens d'identification, d'appartenance et de participation à la communauté francosaskoise dans le but d'identifier si et dans quelle mesure les perspectives des membres de longue date et celles des nouveaux arrivants issus de l'immigration sont semblables. Le résultat d'une telle étude est d'aider à informer la planification des organismes-membres du Réseau d'immigration francosaskoise (Assemblée communautaire francosaskoise, Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan, Association des parents francosaskois, Communauté des Africains de Saskatchewan, Collège Mathieu, Conseil de la coopération de la Saskatchewan, Institut français (dorénavant La Cité Université Francophone de l'Université de Regina), et le Réseau Santé en français de la Saskatchewan). L'étude consistait en deux volets, dont un sondage en ligne et des groupes de discussion. Étant donné que l'étude avait pour but de fournir des renseignements utiles aux organismes membres du RIF-SK, des organismes ont été invités à contribuer au développement du sondage. Une ébauche du sondage leur avait été préalablement envoyée et leur rétroaction était sollicitée à deux reprises avant que la version finale ne soit lancée sur le site Web. Deux organismes membres ont fourni du feedback, la version finale du sondage a été développée, circulée et, par la suite, lancée.

Ce sondage en ligne a entraîné une grande participation partout en Saskatchewan. En tout, 238 personnes ont complété le sondage en ligne ; trente et un individus ont participé aux groupes de discussion à Saskatoon et à Regina. Dans chacune des villes, il y a eu deux groupes de discussion, dont un pour les membres de longue date des communautés francosaskoises et l'autre pour les nouveaux arrivants issus de la nouvelle immigration.

Ce rapport reprend les éléments essentiels émergeant des du sondage et des groupes de discussion. Il comprend cinq parties. D'abord, un bref historique est développé en deux parties, soit un sommaire des initiatives récentes en lien avec l'inclusion au sein de la francosaskoïe et un survol historique des enjeux relatifs à l'immigration aux communautés francophones en situation linguistique minoritaire. Ensuite, l'approche méthodologique et les résultats du sondage sont présentés. Une discussion sur les grands thèmes de l'étude suit et, pour terminer, les recommandations découlant de l'étude sont présentées.

Un bref historique

A. La Commission sur l'inclusion :

Il est important de souligner que cette étude n'est pas la toute première qu'un organisme francaskois consacre aux questions relatives à l'inclusion communautaire. Déjà en 2005, suite à un incident relié à la participation des Francophiles à un événement francaskois, des questions relatives à l'inclusion dans la communauté francaskoise et à l'identité francaskoise ont été soulevées. Des points de vue divergents ont été constatés. L'Assemblée communautaire francaskoise a donc mis en place une commission sur l'inclusion, présidée par le professeur-chercheur francaskois Wilfrid Denis. L'une des questions explorée par cette Commission était: «Qu'est-ce qu'un Fransaskois ou une Fransaskoise? et un ou une francophone de la Saskatchewan? Doit-on faire une distinction entre les « francaskois nés en Saskatchewan » et les « autres » ; et, si oui, pourquoi ?» (Denis, 2008, p. 33). Suite à l'analyse des présentations et soumissions reçues, la Commission sur l'inclusion a identifié un nombre de polarités dont 1) unité/diversité; 2) inclusion/exclusion; 3) langue/culture; et 4) communauté/société (Denis, 2008, p. 14). Selon Denis, ces polarités ou «espaces de tensions et de négociations» sont :

(...) les éléments porteurs d'un dialogue interculturel pouvant mener à l'élaboration d'une *éthique communautaire* cohérente face à la diversité culturelle. Cette éthique devrait permettre d'identifier les termes de référence et les pratiques permettant de « faire communauté » tout en respectant pleinement la richesse qu'apporte la diversité culturelle (Denis, 2008, p. 14).

Dans son rapport, Denis (2008) présente vingt-quatre recommandations destinées à faire dialoguer et à encourager des politiques et des pratiques plus inclusives. Dans le cadre de la toute première recommandation, l'auteur du rapport propose cette définition:

Un Fransaskois ou une Fransaskoise est une personne qui s'identifie à la francophonie en Saskatchewan, actuellement ou dans le passé, que ce soit par la naissance, par le mariage, ou par adoption ou identification à la communauté francaskoise, qui contribue à la vitalité de la langue française ainsi qu'à l'épanouissement et au développement des communautés francophones en Saskatchewan, tout en reconnaissant qu'il existe plusieurs façons d'y contribuer (Denis, 2008, p. 34).

Presque dix ans après la publication de ce rapport de la Commission sur l'inclusion, il a été important pour nous de savoir où en sont les Fransaskois de longue date ainsi que les nouveaux arrivants dans cette communauté par rapport à cette définition. Qu'en est-il de l'affiliation identitaire de ces derniers avec la communauté fransaskoise ? Quels sont à la fois leur niveau de participation au sein de cette communauté fransaskoise et la nature du sens d'appartenance qu'ils y ressentent.

B. L'immigration francophone au sein des communautés francophones hors Québec et communauté fransaskoise

Bien avant la décision de l'Assemblée communautaire fransaskoise de mettre sur pied une commission sur l'inclusion, la fransaskoisie, comme bien des communautés francophones canadiennes hors Québec, faisait face aux défis que soulève le déclin démographique. Selon le recensement de 2006, la population francophone de la Saskatchewan a diminué de 9,7 pour cent entre 2001 et 2006 (Statistique Canada, 2009). A cause de tels déclin démographiques à travers les communautés franco-canadiennes en contexte linguistique et culturel minoritaire (Belkhodja, 2008; Denis, 2011; Robineau, 2010), l'ensemble des communautés concernées a commencé à se pencher sur des stratégies de revitalisation communautaire. En 2000, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) a entamé un processus intitulée *Dialogue* afin d'aborder des questions des liens actuels et potentiels entre les canadiens français dits *de souche* et «les groupes ethnoculturels» (PRA, 2004, p.1). Le *Dialogue* indiquait qu'il était encore difficile pour les communautés francophones et acadiennes de faciliter une participation à part entière aux nouveaux arrivants francophones. Motivée par les enjeux démographiques, économiques, et institutionnels, la FCFA a créé un groupe de travail pour développer un climat plus favorable à l'accueil et à l'établissement de divers nouveaux membres potentiels. Le rapport du groupe de travail (2001) constatait que de plus grands efforts étaient nécessaires pour attirer et inclure dans des communautés canadiennes françaises des nouveaux Francophones, à partir d'une meilleure compréhension des vécus et des besoins de ces derniers. Le rapport soulignait aussi qu'un tel processus nécessitait un esprit d'ouverture aux autres. À la suite de ce rapport, en 2002, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a mis en place un comité national pour élaborer un plan d'action dans le dossier de l'immigration. Le comité national a lancé un projet de recherche visant évaluer la capacité de six villes canadiennes à accueillir et retenir, par le biais d'une intégration réussite, des immigrants. L'étude devait aussi fournir les renseignements nécessaires pour informer le développement d'un plan d'action pour accroître les capacités d'intégration de ces centres, soit Moncton, Ottawa, Sudbury, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

L'étude fut menée par la firme PRA. Lors du projet, 184 nouveaux arrivants ont été sondés à travers un questionnaire téléphonique ; et un total de 31 entrevues ont été menées dans les six villes avec les organismes d'accueil et d'établissement ainsi qu'avec des organismes œuvrant au développement et à la promotion de la francophonie dans leur communauté. Dans son rapport (PRA, 2004), de nombreuses barrières à l'accueil et l'établissement ont été identifiées, notamment la nature des

subventions aux organismes francophones, le profil linguistique des immigrants, et les attitudes des francophones.

Subventions de CIC

Tant les participants immigrants à l'étude que les membres des organismes d'accueil et d'établissement ont identifié des disparités au niveau des subventions accordées. Selon le rapport :

(...) plusieurs subventions du CIC ont été versées à des organismes qui ne peuvent fonctionner que faiblement en français. [Les participants à l'étude]se sont dits étonnés et parfois même frustrés du fait que des organismes francophones offrant des services aux nouveaux arrivants sont toujours incapables d'accéder à ces programmes d'appui [financier] (PRA, 2004, p. 41).

Sur le plan linguistique, les compétences limitées en anglais de bien de nouveaux arrivants avaient un impact non seulement sur leur employabilité mais aussi sur leur habileté à accéder aux services dont ils avaient besoin. De plus, ils avaient des difficultés à cerner quels services pourraient être offerts en français (p.ex. les services du gouvernement fédéral) et ceux qui n'y sont pas obligés (p.ex. les services des gouvernements provinciaux et des organismes locaux).

Les nouveaux arrivants percevaient les francophones dans la communauté d'accueil comme étant «méfiants ou même racistes» (PRA, 2004, p. 42). De plus, les participants membres des organismes disaient qu'il y aurait moins d'hésitation de la part des nouveaux arrivants à «avoir recours aux services s'ils étaient offerts par des groupes spécialisés en matière d'établissement» (PRA, 2004, p. 42). Pour leur part, les organismes ayant pour but le développement des communautés francophones disaient que c'était difficile d'identifier les nouveaux arrivants et donc de leur offrir des services. Ce résultat est semblable aux résultats obtenus par Carlson Berg (2010) qui, dans une de ses études auprès des nouveaux arrivants en Saskatchewan, proposait de chercher à comprendre comment, entre autres, ceux-ci avaient pris contact avec la communauté francosaskoise. À part une famille, qui avait de son propre gré initié des contacts avec l'Assemblée communautaire francosaskoise (ACF) suite à sa rencontre avec un représentant de l'ACF au *Destination Canada*, tous les autres participants indiquaient que les services d'accueil leur avaient été offerts en anglais uniquement et, de plus, les «renseignements sur la communauté francophone n'ont été fournis que dans un seul cas, et ce, suite à la demande de l'immigrant lui-même» (Carlson Berg, 2010, p. 47).

Les initiatives de la FCFA, ainsi que d'autres, ont abouti à une promotion officielle de l'immigration francophone dans les communautés francophones en milieu minoritaire au niveau fédéral (Citoyenneté et immigration Canada, 2006). Depuis 2006 alors la francosaskoise a commencé à voir arriver un nombre important d'immigrants. Entre 2006 à 2010 un 1,9 % des nouveaux résidents permanents en Saskatchewan se sont

dits capables de parler les deux langues officielles canadiennes (Citoyenneté et immigration Canada, 2010b). Comme dans la plupart des communautés francophones en situation minoritaire le poids relatif de la population immigrante francophone a connu une croissance constante en Saskatchewan (Houle, Pereira et Corbeil, 2014). Les auteurs de cette étude le mentionnent d'ailleurs :

«Après avoir connu une relative stabilité entre 1991 et 2006, oscillant entre 3,0 % et 5,0 % , les provinces des Prairies, en l'occurrence le Manitoba et la Saskatchewan, ont enregistré une augmentation de la proportion d'immigrants de PLOP français de plus de 3 points de pourcentage entre 2006 et 2011, soit de 5,1 % à 8,3 % au Manitoba et de 4,9 % à 8,3 % en Saskatchewan » (Houle, Pereira et Corbeil, 2014, p.15).

S'agissant de la composition démographique de cette nouvelle population francophone, Houle et al (2014, p.41-42) notent une part plus importante des membres des minorités visibles et parmi ceux-ci, les Noirs seraient les plus nombreux dans les provinces des prairies (près de 40%). Généralement considéré, la population de 0-19 ans représente une tranche qui a connu une grande augmentation pendant cette période parmi ces immigrants francophones avec un pourcentage qui est passé de 12 % à 15%. « (...) La population immigrée francophone apparaît comme une population plutôt jeune (caractérisée par une proportion importante des 0-19 ans) en comparaison de celle des immigrants non francophones » (ibid, p.47).

Pourtant, pour les communautés francophones en situation linguistique minoritaire, la question demeure : comment faciliter l'inclusion, et donc la rétention, des immigrants? Malgré l'importance de l'immigration pour la survie des communautés francophones minoritaires, il existe des défis et des obstacles à l'intégration et à l'inclusion des immigrants (Farmer, 2008; Gérin-Lajoie et Jacquet, 2008) et il semble que certaines disparités dans l'inclusion sociale soient liées aux identités raciales (Benimmas, 2010; Carlson Berg, 2011).

Selon Denis (2008), l'avenir de la communauté fransaskoise dépend non seulement d'une augmentation du nombre de Francophones, mais aussi de changements qualitatifs de façon à ce que la communauté puisse se redéfinir en intégrant les apports des nouveaux venus afin de créer une communauté dynamique et inclusive au sein d'une province à dominance anglophone. Denis (2008) souligne :

Le paysage social se transforme à un rythme de plus en plus accéléré. Une « culture-monde » émerge et les identités locales soit se renforcent en s'ouvrant à des réseaux internationaux, soit se sentent menacées et se retranchent derrière un comportement défensif souvent isolationniste (2008.p.11).

Une fransaskoisie qui songe à garder sa vitalité doit donc s'ouvrir aux autres et être prête à se redéfinir pour se renforcer.

La consultation des statistiques du gouvernement de la Saskatchewan ne permet pas d'identifier le nombre d'immigrants francophones en fonction de leur pays d'origine. Ainsi par exemple, les données statistiques compilées par le gouvernement de la Saskatchewan de 2011 à 2013, montrent seulement que les immigrants pouvant s'exprimer en français étaient respectivement de 32 sur 6399 soit 0% en 2011, 90 sur 7629 soit 1% en 2012 et 36 sur 7673 soit 0% en 2013 (Saskatchewan Statistical, Ministry of the Economy 2011-2013). Cerner les caractéristiques des nouveaux arrivants francophones s'avère d'emblée problématique en l'absence de statistiques exhaustives et fiables. C'est dans ce contexte que nous avons essayé d'aller exploiter les données compilées par l'assemblée communautaire fransaskoise (ACF), organisme porte-parole des francophones de la province et qui est en contact premier avec les nouveaux arrivants francophones qui demandent des services d'accueil et d'établissements en Saskatchewan.

Selon l'ACF, la composition démographique de la francophonie en Saskatchewan a beaucoup augmenté depuis 2011. L'ACF dénombre plus de 467 nouveaux arrivants francophones qui sont venus s'installer dans la région du nord de la Saskatchewan en général et en particulier à Saskatoon en provenance de 39 pays différents de cinq continents différent à savoir Afrique (329 soit 82.25%), Europe (37 soit 9,25%), Amérique du Nord (18 soit 4,5%), Amérique Latine (12 soit 3%) et l'Asie (4 soit 1 %) (ACF, simple CTS 2016).

Ces chiffres ne donnent qu'une indication partielle sur cette réalité car l'ACF dispose seulement des données des nouveaux arrivants francophones qui leur ont demandé des services. Or, il y a d'autres nouveaux arrivants francophones qui demandent des services en français en passant par les ministères fédéraux, provincial, ou les écoles, les centres de la petite enfance, l'église ou autres.

Méthodologie

Le design de l'étude a été organisé en collaboration avec les organismes membres du RIF-SK. Et bien que la charge de l'étude ait été confiée à l'équipe de chercheurs, les organismes membres du RIF-SK voulaient que l'étude ait des composantes quantitatives et qualitatives. L'étude comportait deux étapes, -un sondage en ligne et des groupes de discussion. Le sondage fut lancé en juin, 2015 et les groupes de discussion ont eu lieu à Saskatoon en octobre, 2015 et à Regina en novembre, 2015. Les groupes de discussion avaient pour but d'explorer en profondeur les thématiques du sondage et de mieux comprendre les vécus des participants aux groupe de discussion. Les analyses quantitatives ont essentiellement porté sur les statistiques descriptives.

A. Sondage

Suivant les objectifs et les thématiques de l'appel d'offre du RIF-SK, l'équipe de recherche (Carlson Berg, Mulatris, et Gallant) a développé une ébauche du sondage et l'a envoyée aux organismes-membres du RIF-SK pour leur considération. Suite au feedback de deux organismes, quelques activités offertes par ces derniers furent identifiées et ajoutées afin de mieux cerner le niveau de participation à ces dernières lors du sondage. La version finale du sondage a été circulée de nouveau et, par la suite, lancée en juin 2015.

Le sondage consistait en quatre parties et pouvait être complété dans environ 15 minutes. Il fallait que chaque participant potentiel fournisse, en ligne, son consentement libre et éclairé afin d'accéder au sondage. Il est important de noter qu'il était explicitement dit aux participants potentiels qu'ils avaient le droit de choisir de répondre à toutes les questions ou de ne pas répondre à certaines questions. Toutefois, il y avait très peu de cas où des participants ont choisi d'exercer leur droit de ne pas répondre.

La première partie du sondage consistait en des questions liées aux sentiments d'appartenance communautaire en Saskatchewan en général mais surtout au sein de la communauté fransaskoise en particulier. Il y avait aussi des questions qui invitaient les participants à décrire leur identité. Il est important de noter que les participants ne voyaient qu'une question à la fois afin de minimiser le biais entre questions. Par exemple, avant de poser des questions qui faisaient mention particulière de l'identité linguistique ou culturelle, il y a eu une question genre champs-libre où les gens furent invités à indiquer les trois mots qu'ils choisiraient en premier pour se décrire (profession, groupe d'âge, langue, origine ethnique, autre). Aussi, avant le présenter une définition de fransaskois aux participants, il leur a été demandé s'ils se considéraient comme fransaskois. Encore une fois, après qu'ils aient lu la définition fournie, il leur a été demandé de nouveau, et cette fois-ci selon la définition, s'ils se considéraient comme fransaskois. Quelques questions reprises dans cette partie

étaient posées lors d'une étude menée en fransaskoise par Nicole Gallant (2008). Ces questions ont été reprises dans le seul but d'explorer la nature des réponses presque 10 ans plus tard. L'analyse comparative de ces réponses et ceux de l'étude originale (Gallant, 2008) fera le sujet d'un autre rapport à venir.

La deuxième partie du questionnaire sondait les participants au niveau de leur participation communautaire. Puisque dans chaque communauté, certaines personnes peuvent s'impliquer activement alors que d'autres moins, on s'attardait à poser des questions sur l'implication au sens large (au niveau de la communauté anglophone et de la communauté fransaskoise) mais aussi au niveau de chacun des organismes du RIF-SK et ce, en les invitant de sélectionner sur une liste détaillée les activités auxquelles eux-mêmes ou les membres de leur famille avaient participé. De plus, avant de demander aux participants de nous faire part de leur participation au niveau des activités offertes par le Conseil des écoles fransaskoises, il leur a d'abord été demandé s'ils avaient des enfants d'âge scolaire et si leurs enfants étaient inscrits à un programme d'immersion, francophone ou de langue anglaise.

La troisième partie du sondage invitait les participants à nous faire part de quelques aspects relevant de leur contexte de vie. Plus particulièrement, des questions visant à savoir où les gens avaient le plus de contact avec des francophones (p.ex. dans leur voisinage, au travail, lors de leur participation communautaire) étaient posées. On a aussi posé des questions à réponses ouvertes sur comment une communauté pourrait faire preuve d'ouverture et d'une appréciation de tous ces membres, tant de membres de longue date que les nouveaux arrivants. Autant si non pas plus important, il a été demandé aux participants de nous expliquer comment ils font preuve d'une telle ouverture et comment ils pourraient le faire à l'avenir. On leur a aussi proposé quatre façons potentielles de décrire la fransaskoisie et de nous indiquer laquelle se rapproche le plus de leur perception ou de leur vision.

Enfin, pour nous permettre de cerner des liens entre les réponses relatives aux trois thématiques d'identité, d'appartenance, et de participation et les caractéristiques des participants, il y avait une dernière partie du sondage qui cherchait des renseignements démographiques des participants. On a donc invité les participants à nous faire part de leur groupe d'âge, genre, statut professionnel, niveau de scolarité, première langue apprise et encore comprise, langue parlée le plus souvent au foyer, lieu de naissance (Saskatchewan, Québec, ailleurs au Canada, à l'étranger), et leur parcours d'immigrant, le cas échéant (p.ex. catégorie d'immigrant, nombre d'années au Canada). On a aussi demandé aux participants d'indiquer s'ils se considéraient faire partie d'une minorité visible.

B. Groupes de discussion

Lors du sondage, chaque participant avait l'option d'indiquer s'il était prêt à participer à un groupe de discussion ayant pour but d'approfondir certaines des thématiques du sondage. Il y avait deux lieux de discussion, Regina et Saskatoon, mais les gens de partout en Saskatchewan y étaient invités selon la date et lieu qui leur convenaient le

mieux. Dans chaque ville, il y avait deux groupes de discussion, soit un groupe pour les membres de longue date de la francosaskoise et l'autre groupe pour les nouveaux arrivants. La décision de tenir les discussions de cette manière a été prise afin d'encourager un partage franc sur l'état des lieux des contacts intergroupes en lien avec les thématiques. On a aussi choisi de discuter de cette décision avec tous les participants des quatre groupes et ils étaient unanimes que c'était l'approche à prendre pour organiser des discussions préliminaires et ils étaient désireux d'avoir des discussions avec les deux groupes réunis afin de faciliter un partage réciproque ; et ce faisant, ils se trouveraient en mesure d'explorer comment mieux vivre ensemble.

Pour ce qui est du fonctionnement des sessions de discussion, on a commencé avec une courte période où chaque participant se présentait suivi d'une explication du fonctionnement du groupe par la personne qui présidait. Dans chacune des salles où les discussions avaient lieu, huit pages en grand format présentant chacune l'une des questions de discussion était affichée. Étant donné que ces discussions étaient censées durer un maximum de deux heures chacune et le potentiel dans des groupes d'avoir certaines voix qui occupent plus d'espace que d'autres pour toutes sortes de raisons, on a développé une méthode pour donner l'opportunité à chaque participant de nous faire part de ses idées. Les questions ont été distribuées aux participants et lues, une à la fois, à haute voix et les participants avaient une limite de temps pour écrire leur réponse sur un Post-it sans indiquer leur nom. Une fois arrivé à la limite du temps, les réponses écrites étaient ramassées et affichées sur un papier affiché au mur portant la question abordée. Il est à noter que les participants avaient aussi l'option de placer leur réponse dans une boîte s'ils voulaient préserver une certaine confidentialité par rapport à leurs propos. Ensuite, il y avait un échange entre participants sur cette question, avec un membre de l'équipe de recherche jouant le rôle de modérateur de la discussion, ainsi assurant que chaque participant ait la possibilité de partager ses perspectives. Un membre de l'équipe de recherche prenait note des idées partagées lors de la discussion à vive voix. Un sommaire des contributions écrites ainsi qu'un sommaire des contributions orales étaient développés pour fins d'analyse.

Les questions des groupes de discussion sont incluses dans l'annexe (p. 50). Au niveau de la thématique d'identité, nous avons exploré la signification qu'attachaient les participants aux termes *franosaskois* et *nouveau arrivant* et comment ils se positionnaient face aux deux termes. En ce qui concerne l'appartenance, on leur demandait de nous faire part de leur description d'une communauté inclusive. Toujours en lien avec l'appartenance, on leur demandait aussi de partager des exemples des moments où ils avaient ressenti des sentiments d'appartenir ou pas à la communauté francosaskoise. Au niveau de leur participation, on a demandé où ils se situaient par rapport à l'inclusion des nouveaux arrivants. Enfin, on les invitait à nous faire part de leur vision de la communauté francosaskoise d'ici 10 ans. Cette dernière question a sollicité des demandes de précision de si on leur demandait de nous faire part de leurs rêves pour la communauté ou de leur diagnostic franche d'où ils pensaient que la communauté allait être d'ici 10 ans. Est-ce que cette distinction apparente indique des incertitudes au niveau de la vitalité de la communauté francosaskoise ?

C. Limites

Comme dans toute étude, celle-ci a rencontré quelques défis et a ses limites. Tout d'abord, il a fallu relancer l'invitation aux organismes-membres du RIF-SK afin d'avoir leur rétroaction sur le sondage car, dans l'offre de l'équipe de recherche, on a convenu à développer le sondage de manière consultative avec nos partenaires afin de s'assurer qu'on posait des questions qui étaient les leurs pour qu'ils puissent chercher le genre de renseignements qui leur seraient utiles. Deux des trente organismes ont répondu à cet appel. Deuxièmement, la sécurité du site Web de l'Université de Regina était tellement robuste que, lors du lancement du sondage, le mur de feu ne permettait pas aux participants d'avancer suite à quelques premières réponses. Les modifications technologiques ont donc retardé l'étude pour suffisamment de temps que l'année scolaire était terminée et il a fallu relancer l'invitation à participer à l'étude à l'automne avec la coopération du Conseil des écoles fransaskoises. Il y avait un employé d'un organisme-membre du RIF-SK qui allait prendre un ordinateur portable lors de ses réunions à travers la province afin d'offrir un accès au sondage. Malheureusement, en dépit du travail fait par les techniciens de l'Université de Regina pour faciliter cet accès au sondage, un suivi de la part de cet employé d'un organisme du RIF-SK n'a pas été fait. Aussi, on avait contacté un organisme non-membre du RIF-SK afin de voir si on pourrait envoyer des assistants de recherche du projet pour faire une brève annonce au sujet du sondage lors d'un de leurs événements auquel assiste habituellement un nombre important de fransaskois de longue date ainsi que des nouveaux arrivants. La réponse que notre équipe de recherche a eue était que ce serait trop de travail de procéder ainsi. Toutefois, le mot semble être passé de bouche en oreille au sein des groupes des nouveaux arrivants en milieu fransaskois et, au bout de six semaines, on avait plus de participants nouvellement arrivés au-delà de la cible que l'équipe de recherche s'était fixée. Aussi, il est important de souligner qu'il y avait trente participants au total dans les quatre groupes de discussion : 12 membres de longue date et 18 nouveaux arrivants.

Lors des groupes de discussion, toutefois, les personnes qui y ont assisté faisaient preuve d'une grande volonté d'approfondir le contact entre les nouveaux arrivants et des fransaskois de longue date. Ils exprimaient aussi un grand respect les uns des autres et, surtout au niveau des nouveaux arrivants, il y avait un vif désir d'avoir plus de contact avec les aînés de la communauté fransaskoise afin de cerner les attentes qu'auraient les aînés des nouveaux arrivants. En fait, il serait bien de donner considération à l'implication des aînés à tous les niveaux de l'accueil au développement et maintien du contact informel avec les nouveaux arrivants. En fait, il y a un financement du gouvernement fédéral, soit le *Financement : Programme Nouveaux Horizons pour les aînés*. Ce programme a pour but de :

promouvoir le bénévolat chez les aînés et les membres des autres générations; inciter les aînés à participer à la vie de leur collectivité en encadrant d'autres personnes; [et] appuyer la participation et l'inclusion sociales des aînés (Emploi et développement social Canada, 2016).

Il est aussi important à noter que deux membres de l'équipe de recherche, Mulatris et Carlson Berg, faisaient partie d'une autre étude qui avait débuté peu après la terminaison de la collecte de données de la présente étude. Dans le cadre d'un groupe de discussion avec des nouveaux arrivants en milieu rural saskatchewanais, les participants exprimaient une gratitude profonde de l'appui de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) dans leur accueil et établissement et ce sans un représentant de l'ACF au niveau de leur nouvelle communauté. Donc, dans le cas de ce groupe de nouveaux arrivants, l'ACF a joué un rôle d'accueil initial et ensuite a facilité des liens avec l'organisme anglophone d'accueil et d'établissement. Ce groupe en milieu rural a exprimé donc leur déception surtout au niveau de l'impossibilité d'offre de programmation scolaire à leurs enfants en français. Leur arrivée au Canada semblait avoir chevauché avec des coupures budgétaires du Conseil des écoles fransaskoises qui leur avait, au départ, parlé d'une offre de programmation en français. Les participants ruraux tenaient à souligner qu'ils ne portaient pas plainte contre les organismes fransaskois mais qu'ils mettaient plutôt en question les lacunes criantes au niveau de la mise en pratique des politiques du bilinguisme canadien dans leur milieu rural saskatchewanais où leurs enfants maîtrisaient mieux le français que leurs enseignants de français de base. Ces parents du groupe de discussion craignaient que leurs enfants allaient rapidement s'assimiler au Canada anglais et que leurs petits-enfants n'allaient pas parler les deux langues officielles canadiennes, en dépit du fait que ces deux langues se parlent et s'apprennent dans leur pays d'origine. Donc, pour eux, le Canada leur offre un emploi stable mais au coût du bilinguisme français-anglais.

Résultats

A. Profil démographique des participants au sondage

Le RIF-SK souhaitait que le sondage touche environ deux cent participants. 238, dont un nombre égal de participants femmes et hommes, ont complété le questionnaire en ligne.

Un peu plus de la moitié, soit un 55,93% des participants, avait un parcours d'immigrant et 40,67% étaient nés au Canada dont 17,37% en Saskatchewan, environ 15% au Québec et moins de 10% nés ailleurs au Canada. Pour ce qui est des participants nés hors Canada, environ 15% venaient de la France, presque 60% venaient d'un pays de l'Afrique subsaharienne, 8,33% d'un pays nord-africain, et 9% venant d'ailleurs dans l'hémisphère Sud. Les participants issus de l'immigration représentaient toutes les catégories d'immigrants (réunification familiale, économique, et réfugié). Plus de quarante pour cent des participants qui n'étaient pas nés en Saskatchewan y résidaient depuis 5 ans ou moins au moment de compléter le sondage. 52,54% des 238 participants au sondage se considéraient comme faisant partie d'une minorité visible. Ce dernier résultat reflète les données du recensement canadien de 2001 qui indiquait que, toutes origines ethnoculturelles confondues, 294 705 personnes ont déclaré une origine africaine au Canada et 51 % d'entre elles ont déclaré qu'ils étaient « noirs » ou simplement « africains » (Statistique Canada, 2001). Il convient de signaler que, grâce à cette nouvelle vague d'immigration francophone en provenance d'une aire géographique d'origine différente de celle des membres de longue date de la communauté fransaskoise, le paysage social se transforme vite et chaque immigrant amène sa propre identité et doit composer avec l'identité locale. Aussi, au niveau de la minorisation, il importe de tenir compte de ce que Gérin-Lajoie et Jacquet (2008) appellent le phénomène de triple minorisation que risquent de vivre les nouveaux arrivants, soit linguistique, immigrant, et celle de minorité visible ou religieuse ou autre.

En termes du profil rural/urbain, 11,02% des participants venaient d'un milieu rural ayant une population de moins de 5000, 17,37% venaient d'un milieu ayant une population de 5000 et plus ; la grande majorité, 68,22% des participants, venait d'un des plus grands centres (Regina, Saskatoon, ou Prince Albert). Ces chiffres reflètent la nature de la population de la Saskatchewan, soit 67% urbain et 33% rural (Statistique Canada, 2011). Le tableau suivant dresse un portrait statistique des participants au sondage en ligne.

Tableau A : Renseignements démographiques

Sexe	
Homme	48,5
Femme	51,5
Lieu de naissance	
À l'étranger	
France	15,9
Afrique sub-saharienne	62,7
Afrique du nord	8,7
Ailleurs à l'hémisphère du sud	9,5
Au Canada	
Saskatchewan	18,1
Québec	15,0
Ailleurs	8,8
Catégorie d'immigration	
Économique	43,6
Réfugié	23,1
Classe familiale	25,6
Résident temporaire	7,7
Minorité visible	
Oui	54,9
Non	45,1
Langue au travail	
français	50,85
anglais	49,15

Âge	
35 et moins	43,0
36 et plus	57,0
Niveau d'études	
Études non-universitaires	41,6
Baccalauréat	29,4
Maîtrise ou plus	29,0
Lieu de résidence actuel	
Rural	11,0
Urbain	18,1
Trois grandes villes	70,9
Durée de résidence canadienne	
Un an ou moins	3,8
Entre 13 mois et 5 ans	48,1
Entre 6 et 10 ans	24,1
11 ans et plus	24,1
Affiliation communautaire	
Anglophone	1,3
Francophone	53,7
Bilingue	19,4
Aux 2 communautés de langue officielle	25,6
Identité linguistique	
Anglophone	1,3
Francophone	30,2
Bilingue, Francophone et Anglophone	40,5
Bilingue, Francophone et Autre Langue	6
Multilingue	21,6

Environ 30% des participants étaient dans la tranche d'âge de 26 à 35 ans, avec presque le quart des participants dans la tranche 36 - 45 ans et encore une autre 18% entre 46 et 55 ans. Donc, au-delà de soixante-dix pour cent des participants sont de l'âge à pouvoir travailler au sein de la communauté, y participer activement, et même avoir des enfants qui y participent également. 50,85% des participants travaillaient à

temps plein ou à temps partiel dans un milieu de travail ayant le français comme langue de travail. Donc, la participation au sondage semblait assez équilibrée entre ceux ayant l'une ou l'autre des langues officielles comme langue de travail. 2,12% étaient à la retraite et la langue dans laquelle ils ont travaillé avant la retraite n'est pas connue. Plus de 28% des participants étaient détenteurs d'un baccalauréat et un autre 28% avaient un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat. Donc, plus de la moitié des participants avait une formation universitaire.

Au niveau des langues parlées, 8,47% des participants disaient avoir appris l'anglais en premier au foyer, 67,8% le français, et 22,03% avait une autre langue maternelle. 63,56% des participants disaient parler français le plus souvent au foyer, l'anglais était parlé le plus souvent pour un 22,46% et une autre langue par 12,29% des participants. Plus de quarante pour cent (44,07%) avaient un.e conjoint.e ayant le français comme langue maternelle, 19,07% des époux étaient de langue maternelle anglaise et 21,61% une langue autre qu'une des langues officielles canadiennes. Quand à leur appartenance, quand on avait posé la question suivante : «Sur le plan des langues que vous parlez, vous considérez-vous surtout comme... (options de réponses : francophone ; anglophone ; bilingue (francophone et anglophone) ; bilingue (francophone et une autre langue) ; multilingue ; autre)», un 29,66% disait se considérer francophone, 39,83% comme bilingue (francophone et anglophone) avec un autre 21,61% qui se considéraient multilingue. Or, au niveau de leur sentiment d'appartenance, 51,69% se disait identifier avec la communauté francophone, soit plus de 20 pour cent de plus qui s'y identifiaient par la langue parlée. Dans les sections suivantes, les résultats du sondage ainsi que ceux des groupes de discussion en ce qui traite les trois aspects de l'étude, soit l'identité, le sentiment d'appartenance et la participation communautaire sont fournis. Les recommandations aux organismes membres du RIF-SK au niveau de l'identité fransaskoise, du sentiment d'appartenance à la fransaskoisie, et de la participation communautaire sont incorporées dans chacune des sections. Un sommaire des recommandations est aussi fourni à la fin du présent rapport.

B. Identité

a. Résultats du sondage

Le sondage en ligne était conçu de manière qu'une seule question paraissait à l'écran à la fois pour que les participants pourraient les aborder une à la fois. Ce format était développé à cause de la nature des questions identitaires. Une définition de *Fransaskois.e* allait être présentée plus tard dans la partie du sondage traitant la thématique de l'identité et il était nécessaire donc de ne pas présenter cette définition avant que les participants aient l'occasion d'en fournir leur perspective. Au tout début du sondage, la seule question qui paraissait donc sur l'écran était la suivante : «Est-ce que vous vous considérez fransaskois ou fransaskoise?». 72,6% des participants ont répondu dans l'affirmative, un résultat porteur au niveau identitaire si non pas au niveau de leur participation ou leur appartenance. Plus tard dans le sondage, les

participants devaient choisir, parmi une liste, de mots qu'ils emploieraient pour décrire leur identité. Cette question permettait d'explorer la multiplicité potentielle de vivre son identité. En dépit donc du fait que presque les trois-quarts des participants se disaient se considérer fransaskois ou fransaskoise, quand ces mêmes participants devaient choisir d'une liste qui incluait *fransaskois/fransaskoise*, 16% se sont décrits comme *francophones*, un terme qui réfère à un groupe plus large, et le même pourcentage, soit 16% se disaient *Africain francophone*. Toutefois, 14% ont choisi de se définir comme *fransaskois*. Il faut, bien sûr, prendre en considération qu'on pouvait choisir plus d'un terme pour se décrire. Il y avait aussi des participants qui avaient choisi l'un des termes suivants : *bilingue* (11%); *canadien.ne français.e* (11%); et/ou «mon identité est multiple» (11%). Encore une fois, il y avait un nombre semblable de participants ayant un parcours d'immigrant qu'il y en avait de participants nés au Canada. En réponse à la question, «À vos yeux, est-ce qu'un immigrant peut devenir fransaskois?», 4 personnes sur cinq ont fait une déclaration à l'affirmative.

Tableau B : Perspectives identitaires

Est-ce que vous vous considérez fransaskois.e ?	
<i>OUI</i>	72,6%
<i>NON</i>	27,4%
<i>Si vous devez décrire votre identité, lequel des mots suivants choisiriez-vous ?*</i>	
<i>*Participants pouvaient choisir plus d'une réponse</i>	
<i>Francophone</i>	15,6%
<i>Africain francophone</i>	15,6%
<i>Fransaskois.e</i>	13,5%
<i>Bilingue</i>	11,4%
<i>Canadien.ne français.e</i>	11,4%
<i>Mon identité est multiple</i>	11,4%
<i>À vos yeux, est-ce qu'un immigrant peut devenir Fransaskois ?</i>	
<i>Oui, c'est tout à fait possible</i>	80%
<i>Oui, il peut devenir Fransaskois mais pas complètement</i>	13,1%
<i>Non, il ne sera jamais tout à fait Fransaskois</i>	3,3%
<i>Non, ce n'est pas du tout possible</i>	2,5%

Aussi, reprenant l'idée des identités multiples, on leur a posé une question à savoir si, selon les participants à notre sondage, l'identité fransaskoise est conciliable avec une identité d'autre origine. Une autre façon de poser cette question était, «Faut-il lâcher son identité d'origine pour devenir fransaskois?». Encore une fois, la grande majorité (un 83,47%) a jugé l'identité fransaskoise conciliable avec d'autres identités.

Ensuite, il y a eu des questions qui permettaient d'explorer les perspectives des participants sur des éléments¹ qu'ils considèrent importants pour être un «vrai» fransaskois (Gallant, 2008)¹, c'est-à-dire un membre à part entière de la communauté francophone en Saskatchewan. Notre motivation en posant de nouveau cet ensemble de questions était de saisir les changements possibles dans les réponses des fransaskois de plus longue date depuis ladite étude de Gallant (2008).

Au niveau de caractéristiques jugées importantes par nos participants, cinq facteurs ont été retenus par nos participants : «se sentir fransaskois» pour 93,3% des participants, «être fier d'être fransaskois» (83,6%); «habiter en Saskatchewan» (78,2%), «participer aux activités ou organismes de la communauté fransaskoise» (76,9%), et enfin «vivre en français à la maison» (67,2%). Le fait que ces cinq facteurs priment est intéressant car ce sont des facteurs auto-déterminants, en d'autres mots des choix qu'un individu pourrait faire, qu'il soit né en Saskatchewan ou ailleurs et quelle que soit sa langue ou sa culture d'origine. Ces facteurs, à l'exception du dernier, font aussi écho à la définition de la notion de fransaskois par la Commission sur l'inclusion. Il est alors peu surprenant que lorsqu'on a, plus tard dans le sondage, présenté la définition émanant des recommandations de la Commission sur l'inclusion (Denis, 2008, p.13), 83% des participants sondés aient affirmé qu'ils se considéraient fransaskois selon une telle définition (SVP voir le Tableau C).

¹Nicole Gallant a dressé la liste de ces éléments à la suite de ses recherches au sein de la communauté fransaskoise pendant qu'avait lieu la Commission sur l'inclusion.

¹ Selon N. Gallant la notion de «vrai Fransaskois» renvoie à l'idée du fransaskois selon l'entendement des fransaskois de souche. Pour éviter toute mauvaise connotation, nous éviterons ce concept pour ne parler que de «fransaskois».

Tableau C : Caractéristiques d'unfransaskois

Caractéristiques	OUI	NON
Se sentir fransaskois	93,3%	6,7%
Être fier d'être fransaskois	83,6%	16,4%
Habiter en Saskatchewan	78,2%	21,8%
Participer aux activités ou organismes de la communauté fransaskoise	76,9%	23,1%
Vivre en français à la maison	67,2%	32,8%
Être de foi catholique	7,1%	92,9%
Avoir des ancêtres fransaskois	21,4%	78,6%
Avoir été élevé dans une famille fransaskoise	25,6%	74,4%
Être né en Saskatchewan	30,7%	69,3%

Quatre facteurs non importants pour être considéré comme un fransaskois ont été identifiés, soit : «être de foi catholique» (92,9 %), «avoir des ancêtres fransaskois» (78,6%), «avoir été élevé dans une famille fransaskoise» (74,4%) ou «être né en Saskatchewan» (69,3%). On peut constater que, les cinq facteurs identifiés comme plus importants pour être considéré comme un fransaskois sont sous le contrôle de l'individu alors que trois des quatre facteurs considérés non-importants ne le sont pas. Donc, il semble selon les participants à la présente étude que l'identité fransaskoise ait tendance à être étroitement liée aux choix qui font des individus plutôt qu'aux facteurs prédéterminés par le groupe.

Pourtant, les participants semblaient divisés au niveau des cinq derniers facteurs, y inclus le fait d'«avoir vécu la majeure partie de sa vie en Saskatchewan». Nos résultats indiquent qu'il existe une relation statistiquement significative entre sa manière de répondre à cette question et le genre. Près de 61,4% des femmes semblent penser que ce facteur est important tandis que 65,5% des hommes semblent ne pas le juger important. Il y avait un nombre plus ou moins égal de participants qui pensaient qu'il était important d'être reconnu comme un ayant-droit pour être un fransaskois qu'il y en avait qui le jugeait non important. Étant donné qu'à la lettre de l'Article 23, un ayant-droit est un citoyen canadien, une telle division pourrait être problématique, surtout au niveau de l'inclusion scolaire des enfants issus de l'immigration.

Afin d'éviter alors de la confusion et des bris de communication par rapport au concept «ayant-droit», il faudrait alors continuer à fournir des renseignements pour que l'Article 23 soit bien compris par ceux qui ont des enfants d'âge scolaire, qu'ils soient nouveaux arrivants, membres du conseil d'admission, membres de longue date d'une communauté francosaskoise. L'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (AJELF) joue un rôle important dans la sensibilisation du grand public francophone à l'Article 23. De plus, puisque le Conseil des écoles francosaskoises ait le pouvoir décisionnel d'admettre ou non une famille non ayant-droit, il est important que les critères d'admission soient disponibles et clairement indiqués. Il est recommandé donc que la communauté francosaskoise et le Conseil des écoles francosaskoises continuent à assurer une communication claire de l'Article 23 ainsi que le processus à suivre, et les critères d'admission pris en considération, pour faire une demande d'admission à une école du CÉF par une famille non-ayant-droit.

Tableau D : Cinq caractéristiques contestées

Caractéristiques d'un francosaskois	OUI		NON	
	Être reconnu ayant-droit	52,1%		44%
Être de langue maternelle française	45,8%		54,2%	
Avoir un style de vie francosaskois	46,1%		52%	
Être de culture francosaskoise	51,3%		48,7%	
Avoir vécu la majeure partie de sa vie en Saskatchewan	Femme	Homme	Femme	Homme
	61,4%	34,5%	38,6%	65,5%

Pour ce qui est des autres facteurs, parmi les cinq qui semblaient prêter au débat, 54,2% des répondants indiquaient qu'il n'était pas important d'«être de langue maternelle française» ni d'«avoir un style de vie qu'on pourrait qualifier de francosaskois» et un 48,7% pensent qu'il n'est pas important d'«être de culture francosaskoise (musique, nourriture...)» pour être francosaskois. Donc, il y a possiblement du chemin à faire au niveau de l'inclusion de personnes venues et des francophiles d'origine canadienne ou autre. Il y a aussi intérêt à identifier tant ce qui est entendu par «être de culture francosaskoise» que ce que veut dire «avoir un style de vie qu'on pourrait qualifier de francosaskois». En dépit du fait que ces facteurs ont ressortis parmi les éléments moins pertinents pour être considérés comme un «vrai» francosaskois, il y avait presque la moitié des participants qui les considéraient importants et trois des cinq facteurs ne pourraient pas découler uniquement des choix de l'individu. Les deux autres facteurs semblent vagues et pourraient faire partie des aspects ou invisibles ou bien des non-dits qui pourraient toutefois avoir un impact dans la volonté et la mise à l'essai du vivre

ensemble des divers groupes qui entrent en contact par le partage de la langue française.

Sommaire

Près de trois quarts des participants sondés se considèrent fransaskois. Il y a, bien sûr, des différences potentielles entre *se considérer soi-même* fransaskois et *l'être* par les autres, particulièrement par le groupe natif. Il y avait une apparente aisance avec l'idée des identités multiples. Les participants affirment qu'un immigrant peut devenir fransaskois et que l'identité fransaskoise est conciliable avec l'identité d'origine. En termes de ce qui fait un fransaskois, selon nos participants, ce sont plutôt des facteurs qui découlent des choix des individus qui sont considérés importants. Pourtant, il existe une division importante parmi les participants quant aux facteurs étroitement liés au berceau familial, tels la langue maternelle française et avoir vécu une majeure partie de sa vie en Saskatchewan. Ce dernier facteur, incite à nous poser la question de savoir combien de temps faut-il vivre en Saskatchewan pour ne plus être nouvel arrivant? Des divisions importantes sont apparues au niveau des concepts assez vagues comme «être de culture fransaskoise» et «avoir un style de vie qu'on pourrait qualifier de fransaskois». Le fait que des facteurs comme «avoir des ancêtres fransaskois», «avoir été élevé dans une famille fransaskoise» et «être né en Saskatchewan» n'étaient pas considérés important semble être porteur d'ouverture vers l'inclusion. Ceux qui font des choix de mener leur vie en français en Saskatchewan, de s'afficher avec fierté comme fransaskois.e, et de participer au sein de la communauté sont considérés, par la majorité de nos participants, fransaskois.es. 83% des participants se considéraient fransaskois selon la définition fournie dans les recommandations du rapport de la Commission sur l'inclusion. Pourtant, même face à cette définition qui visait à être inclusive, il y en a encore qui ne s'y voit pas. Qu'est-ce qu'il en est avec ces participants? L'analyse des réponses du sondage a permis l'identification des questions à explorer en profondeur lors des groupes de discussion. La question sur ce que veut dire le terme fransaskois y a donc été discutée de même que celle portant sur l'auto-perception de soi comme fransaskois.e.

Résultats des groupes de discussion

Quatre groupes de discussion, dont deux à Saskatoon et deux à Regina ont été organisés. Comme indiqué précédemment, le choix était de tenir un groupe de discussion réunissant des nouveaux arrivants, issus de l'immigration, et un autre réunissant les membres de longue date des communautés fransaskoises dans des locaux différents. Les participants venaient aussi bien des milieux ruraux que des milieux urbains.

Étant donné les réponses au sondage en ce qui concerne les définitions et les perceptions de la notion «fransaskois», quelques questions des groupes de discussion ont dû être adaptées. Les premières questions posées aux participants étaient alors les suivantes : «Qu'est-ce que vous entendez par Fransaskois.e? Que signifie être Fransaskois?». Il y avait un certain accord au niveau des éléments suivants : vivre en Saskatchewan, parler français, et faire des efforts de s'intégrer au groupe que ce soit par la participation aux activités et/ou la promotion de la francophonie saskatchewanaise. Tout comme les réponses au sondage, il y avait des éléments à définir, élaborer, voire à traduire en des termes plus concrets. Par exemple, un participant disait qu'«être fransaskois, c'est adhérer à la culture francophone de la province». Notons l'article «la» et non «les» cultures francophones; ce que veut dire *adhérer* et ce que veut dire *la culture francophone* ne sont pas opérationnalisés, c'est-à-dire explicités en termes concrets. Un autre participant disait qu'être fransaskois voulait dire «vivre sa francophonie de manière active et non seulement passive». Encore une fois, on pourrait se demander ce que cela veut dire au juste tout comme on pourrait s'imaginer qu'il y a une variété de façons de vivre activement sa francophonie. Il y en avait qui pensaient qu'être fransaskois voulait dire surtout ceux et celles qui sont nées ici mais aussi tous «ceux qui contribuent à construire l'identité fransaskoise». L'un de participants a offert ce sommaire : «Qui habite et adhère, fier d'être francophone». Nos participants semblaient s'accorder sur le fait que le terme demeure vague dans l'ensemble; ce qui génère des opportunités de créer une définition commune. Cette retrouvaille des groupes de discussion s'arriment avec les résultats du sondage qui indiquaient une division au niveau de certains facteurs d'identité fransaskoise, y inclus d'«avoir un style de vie qu'on pourrait qualifier de fransaskois» et «être de culture fransaskoise (musique, nourriture...)» pour être fransaskois. Donc, il serait important non seulement de créer des espaces de dialogue afin de permettre le développement en collaboration d'une définition du terme «fransaskois» mais il serait important aussi à identifier tant ce qui est entendu par «être de culture fransaskoise» et quels genres de musique et types de nourriture y sont liés que ce que veut dire «avoir un style de vie qu'on pourrait qualifier de fransaskois». Suite aux groupes de discussion, les chercheurs avaient été contactés par plusieurs participants qui voulaient savoir quand allait-il y avoir d'autres discussions rassemblant des membres de longue date des communautés fransaskoises et des nouveaux arrivants issus de l'immigration dans un même groupe et local.

Recommandation 1 : Mettre sur pied des dialogues entre les membres de la communauté issus de l'immigration et ceux qui font partie de la communauté depuis relativement longue date. Y inclure des aspects historiques et actuels

des luttes fransaskoises et des luttes des groupes francophones nouvellement arrivés.

Il est aussi recommandé que les organismes-membres du RIF impliquent les aînés fransaskois dans l'appui des nouveaux arrivants et leur inclusion au sein de la fransaskoisie.

Plus tard dans chacune des discussions, on demandait aux participants s'ils seraient à l'aise à entamer une discussion commune (entre des membres de longue date et des nouveaux arrivants) et comment ils s'y prendraient. Il y avait à la fois un accord qu'il était nécessaire d'avoir ces premières discussions avec les deux groupes séparés pour que chaque personne se sente libre de s'exprimer sans craindre de se faire juger. Une personne, membre de longue date de la communauté fransaskoise, a souhaité que de telles discussions tournent autour des buts précis et partagés. Quelques participants aux groupes de discussion avaient insisté sur l'importance de connaître l'historique de la fransaskoisie, notamment les luttes historiques, afin de comprendre à fond et *être un fransaskois* (Gallant, 2008). Ces commentaires semblaient d'une part bien chevaucher avec des propos de certains des nouveaux arrivants qui proposaient commencer les dialogues avec les aînés de la communauté; d'autre part, ils soulignent aussi l'importance de trouver des manières d'explorer les luttes historiques des nouveaux arrivants liées à la colonisation francophone de leur pays d'origine. Ces luttes continuent à se manifester de nos jours. Il ne faudrait pas non plus ignorer les effets de colonialisme, et même les discours qui y sont liés encore aujourd'hui, au Canada (Thompson, 2011).

En relisant quelques propos du rapport de la Commission sur l'inclusion (Denis, 2008), on pourrait se demander si ces propos sur l'historique des pionniers francophones en ce qui concerne leur patrimoine fransaskoise pourraient aussi servir à décrire certaines luttes des nouveaux arrivants : «Ces derniers ont donné vie à une identité culturelle unique et l'ont forgée par leurs efforts soutenus, ont affirmé leur capacité de survivance et, par leur entraide, leur faculté à travailler ensemble face à l'adversité» (p. 15). Comme Yves Frenette (2016) le recommande, il faudrait faire redécouvrir le passé migratoire des francophones du Canada pour faciliter les dialogues interculturels et même réconcilier les mémoires.

Recommandation 2 : Explorer des possibilités de sensibilisation des employés des organismes du RIF-SK au niveau des luttes historiques des divers groupes qui entrent en contact au sein d'une population fransaskoise mouvante.

Au-delà des efforts de créer des espaces de dialogues et de sensibilisation, un grand nombre des participants, surtout chez les membres de longue date, voulaient qu'il y ait plus de contacts informels entre les deux groupes pour qu'ils aient le temps de se connaître dans un milieu plutôt détendus. Il y en avait aussi qui craignaient que la communauté risquait d'être perçue comme étant en lutte constante et que les nouveaux verraient la participation aux luttes comme étant la seule manière d'y participer.

Pour leur part, les nouveaux arrivants cherchaient à cerner, par le biais de dialogue, ce que les aînés de la communauté fransaskoise attendaient d'eux pour qu'ils soient considérés comme des fransaskois. A travers une grande volonté de discuter ensemble, ils cherchaient à savoir ce qu'il fallait faire pour être considérés comme membres à part entière de la communauté et non être vus seulement comme la réponse au problème du déclin démographique. Ce phénomène qu'on appelle l'instrumentalisation des nouveaux arrivants (Frenette, 2016) ne sert pas d'orientation unificatrice des groupes divers qui occupent des espaces fransaskoises. Or, ce discours empêche une volonté de pleinement connaître les nouveaux arrivants en tant que personnes et non des objets ; ce, en dépit du fait que ces discours pourraient entamer une attitude favorable envers le fait que ces derniers sont nécessaires au maintien du poids démographique, ces discours contribuent peu au développement de relations respectueuses et réciproques nécessaires à l'intégration, à la participation citoyenne et au développement du sentiment d'appartenance à la fransaskoisie. Il est conseillé donc de diminuer les discours d'instrumentalisation des immigrants francophones comme outils de service et de développement (Frenette, 2016).

Il semble exister une perception que c'est aux aînés de conférer ou non le titre de fransaskois aux nouveaux arrivants. Diane Farmer (2008) discute autour de deux logiques épousées dans des communautés franco-ontariennes : celle qui mise sur l'accroissement du poids démographiques des francophones par l'immigration et la deuxième qui se préoccupe de la venue et la conservation d'immigrants dans des communautés francophones minoritaires qui se voyaient jusqu'alors comme relativement monoculturelles. La deuxième logique semble plus orientée vers le contact et le comment vivre ensemble des divers membres des communautés francophones canadiennes changeantes. Cette orientation de vivre ensemble harmonieux est en lien étroit avec la mission de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) qui s'engage envers leur réseau et la francophonie à promouvoir, développer, défendre, et resserrer. La promotion d'une francophonie diversifiée tout en développant une meilleure compréhension des historique et luttes actuelles distinctes ainsi que communes irait loin à aider les groupes divers en milieu minoritaire de se serrer la main et ensemble défendre leur communauté comme une force unie.

Les participants à la présente étude ont souligné l'importance d'assurer une participation décisionnelle représentative afin d'inclure des idées et des stratégies de communication, le réseautage et le rayonnement des activités auprès d'un plus grand nombre de personnes. Il semble nécessaire de discuter au sein des organismes du RIF-SK l'idée des espaces d'appartenance telle que présentée par Heinonen et King (2016). Ces deux auteurs décrivent comment le recours à des activités culturelles et récréationnelles, aux arts populaires et à la concentration sur les besoins familiaux dans le nouvel environnement froid de Winnipeg, permettent de créer des espaces dits thérapeutiques pour les réfugiés de Winnipeg. Leur étude nous rappelle de l'importance de ce genre de rencontres informelles pour permettre les nouveaux arrivants de retrouver leur chez soi chez nous. De plus, les fransaskois de plus longue date pourraient s'inspirer des idées émanant de l'étude de Heinonen et King pour approfondir leurs réflexions sur les activités qui leur fournissent le sentiment individuel d'être bien chez soi. En identifiant les similitudes et différences possibles dans la nature de telles activités, on pourrait cerner des opportunités de contact inter-groupe gagnant-gagnant au niveau interpersonnel qui, à son tour, pourrait avoir de multiples impacts positifs et mutuellement bénéfiques non seulement sur le plan des relations humaines respectueuses mais au niveau communautaire au sens large. Tout comme la fluidité du terme fransaskois invite à une discussion visant à se redéfinir comme collectif, ces activités aideraient à créer un ensemble de pratiques rassembleuses.

Recommandation 3 : Explorer des possibilités de faciliter plus de contact informel au sein des organismes du RIF-SK.

Les organismes du RIF-SK, en particulier La Cité, la CAFS, le Collège Mathieu, l'Association des Parents Fransaskois, et le Conseil culturel fransaskois, pourraient identifier, à l'aide des comités formés des nouveaux arrivants et des membres de longue date de la communauté fransaskoise, des rituels du quotidien et des pratiques culturelles qui permettraient aux nouveaux arrivants de retrouver leur chez soi en Fransaskoisie et, par ce biais, créer des espaces novateurs de rencontres et de partages informels entre les nouveaux et les anciens de la communauté. Il faudrait non seulement assurer un pouvoir décisionnel représentatif à la diversité de la fransaskoisie actuelle mais aussi éviter que de telles initiatives se limitent aux activités de danse, de costumes, et de nourriture. De telles approches folklorisent tant la culture fransaskoise que les cultures francophones d'ailleurs et risquent de renforcer les frontières *nous/eux* au lieu de tisser des liens servant à rapprocher les divers membres de la communauté et renforcent conséquemment la vitalité communautaire.

À titre d'exemple, dans les Cantons de l'Est du Québec, une équipe de chercheurs chapeauté par Michèle Vatz Laaroussi (2012) était impliquée dans la mise en place d'une panoplie d'initiatives en collaboration avec les familles immigrantes, les centres

communautaires et les écoles. Tout comme en Saskatchewan, la proportion de personnes issues de l'immigration à Sherbrooke est relativement basse en comparaison avec des grandes villes canadiennes (Montréal, Toronto, et Vancouver). Cela pourrait avoir comme résultat, comme l'explique Alessandra Froelich (2012, p.24),

la présence de jeunes, d'origine immigrante ou non, peu habitués à la diversité culturelle. Cette situation pourrait ainsi renforcer les stéréotypes et les préjugés, ce qui engendrerait des comportements xénophobes, non seulement entre les jeunes Québécois natifs et ceux issus de l'immigration, mais également parmi les jeunes immigrants de différentes origines (Steinbach, 2009; Vatz Laaroussi, 2011).

Les contacts informels pourraient consister à regarder un match contre deux équipes sportives, des jasettes dans le corridor de l'école quand des parents (immigrants et non-immigrants) viennent faire la lecture ou aider à l'école, ou les soupers suivis par des jeux comme Le Grand Quiz. L'important, comme le soulignaient les membres de longue date de la fransaskoisie, demeure d'avoir des interactions qui ne sont pas en lien avec des luttes politiques qui, selon eux, caractérisent trop souvent les fransaskois.

C. Sentiment d'appartenance

a. Sondage :

Dans la troisième partie du sondage, il était question de comprendre le contexte de vie des participants au niveau de leurs contacts avec d'autres francophones. 46,6% de personnes sondées disaient avoir d'autres francophones dans leur voisinage et au travail et inclus lors des sorties. Ces Francophones avec qui ils passent du temps viennent de la Saskatchewan, de l'étranger et d'ailleurs au Canada. Pour ceux qui travaillaient hors foyer, 4 sur 5 avaient des collègues francophones. Au niveau de leur participation communautaire, 90% disaient avoir contact avec des francophones. Est-ce que cela indique que ce sont des événements en français qui leur permettent d'entrer en contact ou que les francophones se tiennent ensemble lors des activités au sein de la majorité anglophone? 4 sur 5 invitaient des Francophones quand ils organisaient des sorties en famille. Presque la moitié des participants (47,88%) disaient toutefois qu'ils n'invitaient pas majoritairement les Francophones.

Espaces francophones

Dans cette partie du sondage, il était demandé aux participants d'écrire dans un espace fourni à cet effet, les occasions qui leur permettaient d'avoir le plus de contacts

avec les francophones. De loin, la réponse la plus commune, mentionnée par 80 des participants, était «au travail». C'est pour cette raison que les recommandations dans le présent rapport s'orientent d'avantage sur les initiatives qui pourraient se faire au sein de milieux de travail fransaskois, tout particulièrement ceux des organismes du RIF-SK.

Pettigrew (2016) passe en revue l'expérience réussie d'un employeur canadien afin d'illustrer comment les employeurs peuvent jouer un rôle clé dans l'emploi, l'établissement et l'intégration de nouveaux arrivants. Quelques éléments du scénario gagnant-gagnant décrits dans cette étude portaient sur la formation linguistique à l'heure du midi, le mentorat ainsi que l'aide financière pour le logement (p.ex. un supplément pour payer les premiers mois du loyer). Son étude démontre non seulement que les initiatives de soutien supplémentaire ont rehaussé le niveau de rétention des employés mais qu'elles avaient aussi des retombées financières bénéfiques sur l'entreprise.

Le désir d'être membres à part entière de la communauté fransaskoise était évident dans les commentaires des nouveaux arrivants tant dans le sondage que dans les groupes de discussion. Il serait opportun pour les organismes fransaskois, membres du RIF-SK ou non, de revoir leur organigramme et pour déterminer où en serait la diversité dans les structures de pouvoir décisionnel dans la fransaskoisie actuelle. Il serait aussi important de considérer la possibilité que les organismes se partagent l'organisation et les coûts des potentielles initiatives de soutien supplémentaire aux nouveaux arrivants. Il y a sans doute des expertises sous-exploitées au sein des organismes. Par exemple, certains pourraient offrir de brèves sessions à l'heure du midi sur le français au bureau pendant que d'autres offrent des occasions de pratiquer son anglais parlé, par exemple.

Recommandation 4 : Revoir les politiques et procédures des organismes francosaskois afin d'assurer un pouvoir décisionnel représentatif et un soutien solide d'employés nouvellement arrivés*. Afin d'assurer un milieu de travail efficace et harmonieux, assurer le développement de compétences interculturelles au sein des organismes membres du RIF-SK.

*Un suivi soutenu

Lors du dépôt du rapport préliminaire, l'ACF a exprimé un intérêt à explorer cette thématique en plus de profondeur. L'Assemblée communautaire francosaskoise a donc envoyé par courriel un mini-sondage à tous les organismes membres du RIF-SK. Ce dernier demandait à chaque organisme d'indiquer le nombre de membres du personnel et, parmi ces membres, qui avait un parcours d'immigration récente ou plus lointaine ainsi que la nature des rôles occupés par des membres du personnel nouvellement arrivés et des membres qui habitaient en milieu francosaskois depuis longue date.

Vingt-trois des trente organismes ont répondu au mini-sondage de l'ACF. Ces organismes avaient un maximum de 22 employés. Cinq des 23 organismes ayant répondu n'avaient point de personnel ayant un parcours d'immigrant et six autres n'avaient qu'un employé issu de l'immigration. Un organisme, ayant moins de cinq employés, consistait à 100% des personnes issues de l'immigration. Les onze autres organismes du RIF-SK avaient entre deux et huit employés qui étaient soit issus d'une immigration récente ou bien de plus longue date.

S'agissant d'immigrants récents (5 ans ou moins), treize des vingt-trois organismes n'en avait point au sein de leur organisme et les autres 10 organismes comptaient entre 5% et 60% de leur personnel comme des immigrants récents.

L'ACF songeait aussi avoir un portrait du pouvoir décisionnel au sein des trente organismes. Il y avait donc des questions au niveau du nombre de gens ayant un parcours d'immigrant qui siégeait sur leur conseil ou occupait un poste de direction ou direction adjointe. Presque la moitié, soit 11 des organismes-participants, n'avait aucun membre de leur conseil ayant un parcours d'immigrant. Au sein des douze organismes qui avaient des membres du conseil issus de l'immigration, il y avait une personne issue de l'immigration sur sept des conseils des organismes du RIF-SK. Les conseils des cinq derniers organismes-membres du RIF-SK avaient entre 2 et 7 personnes ayant un parcours d'immigrant. Donc 18 des 23 conseils avait soit une seule personne issue de l'immigration ou aucune représentation immigrante. Dix-huit des 23 organismes qui ont participé au mini-sondage n'avaient aucune représentation du point de vue des immigrants récents (5 ans ou moins au Canada). Trois en avait

un immigrant récent et les deux derniers avaient 4 et 6 représentants, soit 36 et 50% pour cent respectivement.

Seulement un organisme avait une personne récemment immigrée (5 ans ou moins) au bureau de la direction. Toutefois, onze des organismes participants avait un.e immigrant.e de longue date (6 ans et plus) au sein de la direction de l'organisme. Ce résultat fait écho à une question posée lors des groupes de discussion : «Pendant combien longtemps demeure-t-on nouveau arrivant?»

Il faudrait noter que le mini-sondage n'a pas posé de questions relatives aux minorités visibles. Ces derniers risquent d'avoir des vécus différents de leurs homologues qui ne sont pas membres d'une minorité visible. La promptitude du suivi de cette recommandation est importante car les participants liaient très peu les institutions francsaskoises à leur sentiment d'appartenance avec aucune mention de ce facteur d'appartenance par les participants nés en Saskatchewan. Les institutions francophones jouent un rôle déterminant quant au sentiment d'appartenance des personnes nées à l'étranger.

Le français se vit surtout au travail?

À part les fréquentes mentions du lieu de travail, les participants disaient aussi avoir des contacts avec d'autres Francophones lors des activités communautaires (CAFS, ACF, Réseau santé), à l'école, en famille, à l'église, aux fêtes, au centre culturel et à l'université.

Pouvoir travailler dans un milieu francophone était plus important quant au sentiment d'appartenance des participants nés à l'étranger, immigrants économiques (classe affaire), participants de 36 ans et plus, ou participants parvenant des trois grandes villes de la Saskatchewan. Ce résultat s'accorde avec les commentaires sur la déception par rapport à la manière dont le bilinguisme officiel canadien se vit en Saskatchewan lors des groupes de discussion. Peu importe le niveau d'études des participants, pouvoir travailler en français leur était aussi important. Toutefois, parmi les participants disant qu'un milieu de travail francophone contribue à leur sens d'appartenance, au niveau de leur identité linguistique, seulement un tiers de ce groupe s'affiche comme francophone et plus de la moitié s'identifié à la communauté des personnes bilingues (francophone et anglophone pour 46,6% ; francophone et une autre langue pour 6,6%) et 13,3% s'identifiaient avec la communauté des gens multilingues (SVP voir Tableau E qui suit). Ces résultats soulignent l'importance de dialogue au niveau des termes qu'on attache à son identité et leurs liens potentiels avec des sentiments d'appartenance ainsi que la participation au niveau de la communauté francsaskoise.

Tableau E : Sens d'appartenance à la fransaskoisie au milieu de travail et identité

Identité linguistique	
Bilingue, francophone et anglophone	46,6%
Bilingue, francophone et autre langue	6,6%
Francophone	33,3%
Multilingue	13,3%
Anglophone	0%
Autre	0%
Identité culturelle	
Communauté des gens bilingues	36,6%
Anglophone	3,3%
Aux deux communautés	16,6%
Francophone	43,3%
Autre	0%

La culture francophone elle aussi était vue comme un facteur contribuant à un sens d'appartenance. Ce facteur était surtout important pour les gens nés à l'étranger, de catégorie d'immigrant économique, les hommes, les participants âgés de 36 ans et plus, et ceux qui travaillaient dans un milieu franco-parlant, les immigrants récents, et les participants vivant dans une des plus grandes villes. Il semblerait qu'en ville les francophones risquent d'être plus dispersés et ressentent d'avantage le besoin d'un contact assuré avec la langue et la culture française en milieu anglo-fonctionnant. Encore une fois, pourtant, il y a un pourcentage important des participants qui s'identifie à une identité culturelle bilingue. Cela n'est pas problématique en soi mais souligne une multiplicité d'identités au sein de la fransaskoisie.

Absence de contact francophone

Quand il a été demandé aux participants du sondage d'énumérer où ils avaient le moins de contact avec d'autres Francophones, le milieu de travail était de nouveau mentionné par un assez grand nombre (60 participants y ont fait mention). Les participants semblaient vouloir indiquer que le milieu de travail aurait un rôle important à jouer au niveau du vécu communautaire et du sentiment d'appartenance. À titre d'exemple, un participant a dit, «le travail est la seule chose qui me lie à la fransaskoisie». Tout comme les séances de bien-être figurent de plus en plus dans les milieux de travail, y a-t-il des initiatives qui pourraient être développées et offertes à l'heure du midi afin 1) créer des espaces moins formel et contact entre francophones ; et 2) de rendre plus accessibles des activités en français aux gens

travaillant dans un milieu de travail qui n'ont pas le français comme langue de fonctionnement?

Recommandation 5 : Élargir les espaces francophones dans le quotidien d'un milieu majoritairement anglophone.

Ces initiatives ne devraient pas par définition nécessiter un budget de grande taille mais plutôt des manières efficaces d'en faire la publicité. À titre d'exemple, on pourrait entamer une initiative de randonnées mensuelles, suivant potentiellement le modèle de la promenade de Jane (<http://www.janeswalkottawa.ca/fr/>; <http://janeswalk.org/>) qui mise sur la signification des lieux et des histoires personnelles qui y sont rattachées. Une autre possibilité serait les jassettes de jeudi où on établit un lieu public où on pourrait se rendre hebdomadairement pour parler en français. Il y a bien sûr des événements hebdomadaires et mensuels qui existent déjà. Cela dit, étant donné que plusieurs participants au sondage disaient soit qu'ils étaient occupés les soirs avec les activités de leurs jeunes ou bien qu'après une journée de travail ils étaient trop fatigués ; ou même, dans le cas des participants œuvrant au sein d'un organisme francophone, que les activités le soir étaient plus comme un prolongement de leur journée de travail car ils ressentaient certaines attentes du public francophone à leur égard en tout temps. Dans un autre ordre d'idées, il faudrait s'assurer de fournir des détails sur le transport en commun pour rendre les activités plus accessibles.

Puisque les milieux de travail où le français est la langue de fonctionnement sont relativement peu nombreux dans des milieux francophones minoritaires, il n'est pas surprenant que le quotidien en milieu anglophone figurait souvent sur la liste des contextes où on avait le moins de contact avec d'autres francophones. Bien des mentions du milieu majoritaire anglais était plutôt global que spécifique, un bon nombre de participants (plus de 10%) ont fait mention spécifique de situations d'exogamie et/ou de vivre sa vie publique en français et sa vie au domicile en anglais. Voici quelques exemples des réponses en lien avec la réalité de vivre en situation linguistique minoritaire : «Lorsque je sors avec mes amis, même que nous parlions un peu le français, il y a toujours un ou plusieurs autres qui ne le parlent pas alors les contacts sont majoritairement en anglais»; et «everywhere else. We are in SK» et encore «Dans toutes les autres activités de ma famille. À part l'école, ma fille n'a pas vraiment d'occasion de se joindre à une activité sportive en français.»

Vingt pour cent des participants ont aussi mentionné participer aux activités et aux organismes en anglais. Un pourcentage semblable soulignait qu'un bon nombre de services et commerces sont offerts dans la langue de la majorité. Pendant que 10% avaient dit que l'école était l'occasion d'un contact avec les autres Francophones, 5% ont dit avoir peu de contacts avec d'autres Francophones pendant les vacances et l'été.

Expliquez ce qui vous donne un sens d'appartenance au sein de la Fransaskoisie?

Tel que mentionné déjà, lors du sondage, il y avait des questions pour lesquelles les participants avaient un choix de réponses et il y avait d'autres questions qui invitaient les participants à expliquer dans leurs propres mots leurs perspectives. Les analyses statistiques indiquent que le groupe de gens qui a déclaré que le partage du français comme langue commune leur donne un sens d'appartenance en milieu fransaskois est né à l'étranger (21,0%), est venu au Canada pour des raisons économiques (9,6%), est âgé de 36 ans ou plus (20,3%), travaillait en français (17,6%) et a un niveau d'études d'école secondaire ou moins (14,6%).

Qu'un tiers des participants, soit un 33,6%, aient identifié la langue comme contribuant à leur sens d'appartenance n'est pas surprenant étant donné que d'autres études (Gallant, 2008, 2010, 2010-11) ont fait le point sur la manière dont le bilinguisme canadien est compris à l'étranger, c'est-à-dire un bilinguisme anglais-français à travers le pays. Or dans les petites collectivités comme la Fransaskoisie, le français a tendance à se vivre «en pointillé» (Farmer et DaSilva, 2012, p. 17) :

Plusieurs études dénoncent la manière dont l'idéologie du bilinguisme canadien est « vendue » ou présentée en dehors du pays : la réalité qui attend les nouveaux arrivants en situation minoritaire est loin de l'image d'un bilinguisme d'un océan à l'autre (Violette, 2008 ; Farmer, 2008a ; Piquemal et Bolivar, 2009 ; Carlson Berg, 2010). (2012, p. 17).

Au niveau de ce qui donne un sens d'appartenance à la communauté Fransaskoise, les thèmes suivants ont émergé des réponses des participants : langue partagée; travailler en français, la culture francophone, activités communautaires; être accepté dans la communauté/avoir des amis dans la communauté; institutions francophones; sentiment familial; étudier en français (cours pour adultes); implication personnelle dans la communauté; accueil, accompagnement, et jumelage dans la communauté; faire éduquer ses enfants en français; diversité dans la communauté; la communauté Africaine; patrimoine fransaskoise; attachement au territoire de la Saskatchewan; et des luttes politiques francophones. Quelques participants avaient répondu qu'ils n'avaient pas de sentiments d'appartenance au sein de la Fransaskoisie.

Comment la communauté pourrait-elle faire preuve d'ouverture et d'appréciation de tous ces membres?

Toujours dans la partie du sondage qui traitaient plus spécifiquement d'appartenance communautaire, il a été demandé aux participants d'écrire, dans une boîte de réponse par question, leur réponse aux trois questions soit : 1) Selon vous, comment une communauté pourrait-elle faire preuve d'une ouverture et d'une appréciation de ses membres, tant les nouveaux arrivants que les résidents de longue date?; 2) SVP,

décrivez comment vous, personnellement, faites preuve d'ouverture et d'une appréciation des membres de votre communauté, tant les nouveaux arrivants que les résidents de longue date; et 3) À l'avenir, que pourriez-vous faire afin de manifester votre ouverture et votre appréciation des membres de votre communauté, tant les nouveaux arrivants que les résidents de longue date?

Une analyse des réponses aux trois questions a identifié plusieurs thématiques figuraient fréquemment dont 1) diversifier nos organismes/faire des changements aux politiques institutionnelles; 2) créer des espaces de dialogue; et 3) l'importance de contacts informels, tels que déjà soulignées dans ce rapport. Ces réponses servent donc à renforcer l'appui des recommandations déjà faites dans ce rapport. Il y avait aussi une mention répétée d'un besoin de faire plus de publicité et de fournir plus de renseignements sur les événements dans la communauté fransaskoise. L'organisation des jumelages entre des familles nouvellement arrivées et des familles bien ancrées fut une idée concrète présentée par de nombreux participants.

Recommandation 6 : Faire la promotion et développer des stratégies de communication qui permettent de mieux joindre les membres nouvellement arrivés au sein de la fransaskoisie.

Encore une fois, puisqu'il y a possibilité de différentes approches publicitaires selon ses attentes culturelles, il est important de solliciter l'avis d'un groupe représentatif de différents groupes de la fransaskoisie actuelle au niveau de l'efficacité des options d'approches possibles. L'analyse statistique indiquait que les activités communautaires étaient beaucoup plus importantes au sens d'appartenance pour des gens né à l'étranger qu'elles l'étaient pour les participants de la Saskatchewan et elles étaient aussi importantes pour les femmes que les hommes participants.

Recommandation 7 : Faciliter des jumelages entre familles, individus nouvellement arrivés et des familles/individus bien ancrés à travers les organismes membres du RIF-SK.

Ces jumelages pourraient aider à combler plusieurs aspects des recommandations car ils pourraient bonifier l'accompagnement des nouveaux et faciliter des échanges et contacts informels qui permettent aux gens de mieux se connaître, de «se raconter» et de se comprendre mutuellement. La Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan (CAFS), le Réseau Santé et certaines paroisses qui ont déjà mis en place des jumelages pourraient potentiellement servir de modèles de facilitation de tels jumelages. Toutefois, l'ACF pourrait davantage encourager de telles initiatives et les publiciser auprès des nouveaux arrivants et des membres de longue date des communautés fransaskoises. Aussi, comme forme d'accompagnement mutuel (Guilbert, Vatz Laaroussi, Bernier et Anson, 2012) ces jumelages favorisent le réseautage pour que les nouveaux arrivants naviguent mieux dans les milieux fransaskois et dans la communauté majoritaire anglophone. Par exemple, les

participants d'une étude de Ngwakongnwi (2010) étaient très déçus par l'accès limité aux services en français ainsi qu'angoissés par la difficulté de s'exprimer en anglais. Fréquenter le système anglo-dominant avait non seulement eu un impact sur leur état de santé mais avait aussi engendré chez eux une perception négative du système de santé.

Il y avait parfois des réponses plutôt vagues qui semblaient plus être des discours courants que les manifestations ou idées qui pourraient se traduire en actions concrètes, par exemple les suivantes : «chaque personne apporte quelque chose de spécial», «une grande ouverture d'esprit», et «le respect mutuel.» Peu importe leur teneur, ces discours sont encourageants surtout quand on pense aux participants qui soulignent la «valeur ajoutée des nouveaux arrivants.»

Il a été demandé aux participants, lors de la dernière question de cette troisième partie du sondage, de choisir parmi les 4 descriptions suivantes :

La Fransaskoisie, c'est partout en Saskatchewan; ou

La Fransaskoisie, c'est des petits points sur une carte ou des pochettes d'habitants là où se trouvent les villages ou les régions avec le plus de francophones; ou

La Fransaskoisie, c'est dans le cœur des gens. Et les gens l'emmèneront avec eux, même s'ils déménagent au Japon; ou

La Fransaskoisie, elle est autour des institutions fransaskoises comme les écoles et les centres communautaires.

Celle qui approchait le plus leur vision de la fransaskoisie, et ce pour presque la moitié des participants, soit 46,19%: La fransaskoisie est dans le cœur des gens et ils l'amènent avec eux, même s'ils déménagent au Japon. Il semblerait qu'une fois fransaskois, on l'est pour toujours. La question toutefois est comment le devenir et se faire accepter ainsi et ce de part entière. Environ 20% ont dit que la fransaskoisie est autour des institutions comme les écoles et les centres communautaires et Presque un autre 20% (19,49%) disaient que la fransaskoisie est partout en Saskatchewan.

b. Groupes de discussion :

Lors des groupes de discussion à Saskatoon et Regina, les participants étaient invités à parler des moments où ils avaient ressenti de forts sentiments d'appartenance en Saskatchewan en général et au sein de la fransaskoisie en particulier. Il leur a aussi été demandé de parler des expériences où ils avaient ressenti le sentiment de ne pas appartenir à la communauté fransaskoise. Les nouveaux arrivants qui ont participé au groupe de discussion organisé à Saskatoon ont pu donner quelques exemples des moments où ils avaient vécu des sentiments d'appartenance en Saskatchewan, surtout en lien avec des expériences d'accueil

chaleureux lorsqu'ils avaient visité des lieux publics. Au niveau de la fransaskoisie, un participant a dit : «l'ACF m'a vraiment aidé dans mon établissement. J'ai un sentiment d'appartenance à la communauté fransaskoise. J'aspire toujours à appartenir à la communauté fransaskoise» (Bilan des commentaires écrits, p. 17). Encore un autre participant affirme avoir vécu des sentiments d'appartenance quand il a travaillé au sein d'une association communautaire fransaskoise. Une personne ressentait une forte appartenance à la communauté fransaskoise «à tout moment que je vis en français» tandis qu'une autre personne a confié que son premier sentiment d'appartenance a eu lieu lors du groupe de discussion «aujourd'hui, ma participation» (Bilan des commentaires écrits, p. 17). Encore une autre personne a dit, «je suis allé regarder une pièce de théâtre d'un francophone mais j'avais l'impression de ne pas avoir ce qu'il faut pour me sentir fransaskois» (Bilan des commentaires écrits, p. 18). Les participants de longue date faisaient référence à être né en Saskatchewan mais s'attardaient surtout sur le fait que l'identité «de l'intérieur et de l'extérieur» et de par sa participation communautaire. Un participant a proposé qu'on « [enlève] le vocabulaire vrai fransaskois.»

À Regina, les membres de longue date de la communauté fransaskoise offraient des réponses qui se référaient beaucoup à la reconnaissance officielle de la communauté dans son ensemble, telles «la désignation du drapeau fransaskois»; «les avancements comme conseil scolaire»; et «droits linguistiques prouvent qu'on est réalisé.» Ils ont aussi fait mention de ressentir des sentiments d'appartenance lors qu'ils « [travaillent] en français avec les gens d'ailleurs» et qu'ils ressentent «beaucoup d'acceptation des Francophones.» On vit aussi des sentiments d'appartenance quand il n'y a «pas d'imposition de parler anglais» et quand on est «derrière quelque chose ensemble (équipe).» Or, un participant de longue date confiait vivre un «sentiment d'inclusion à la porte de l'école seule.» Encore un autre participant disait se sentir «exclu de la communauté» parce qu'ils ont inscrits leurs enfants à une école d'immersion française.

Recommandation 8 : Reconnaître les gestes, projets ou initiatives qui contribuent à augmenter l'ouverture de la communauté et la valorisation de la diversité culturelle dans la communauté fransaskoise.

Comme nous le rappelle Vatz-Laaroussi, «En 2001, l'UNESCO déclarait officiellement la diversité culturelle, « Patrimoine commun de l'humanité ». Ainsi commençait une décennie consacrée à la promotion de la diversité culturelle et de son corollaire, le dialogue entre toutes les cultures du monde». La mise en place de la présente étude indique la valeur que le RIF-SK met sur ce patrimoine. Il est maintenant de la responsabilité des organismes membres du RIF-SK d'identifier des manières de reconnaître les membres de la communauté qui font des gestes qui améliorent les sentiments d'acceptation et d'appartenance au sein d'une fransaskoisie de plus en plus diverse.

L'analyse statistique des réponses au sondage en ligne de la présente étude indiquait qu'un sentiment d'acceptation au sein de sa communauté est aussi bien important pour les participants nés en Saskatchewan que pour ceux nés à l'étranger, surtout pour les fransaskois vivant encore à leur lieu de naissance. Tel qu'indiqué dans la discussion des trois premières recommandations, le dialogue, la compréhension des historiques et luttes respectives, ainsi que du temps passé ensemble dans un cadre moins formel pourraient aller loin au niveau d'une meilleure compréhension les uns des autres qui contribuerait, à son tour, à une acceptation et validation mutuelle.

Pour leur part, les participants nouveaux arrivants qui ont participé aux groupes de discussion à Regina trouvaient les fransaskois et la communauté saskatchewannaise plus large très accueillante. Plusieurs ont mentionné ressentir un fort sentiment d'appartenance lorsqu'ils assistent à un match des Roughriders de la Saskatchewan. Encore une fois, donc, il y avait mention des rencontres plus informelles. Il y en avait qui se disaient ressentir un accueil et une inclusion jusqu'à un certain point car il y a, dans les mots d'un des participants, «qu'il ya des échelons dans la fransaskoie « souche » et « non souche.» Il y avait aussi des perceptions d'un manque de collaboration entre les organismes fransaskois et que «l'accueil n'est pas bien établi au niveau de la province et au niveau organisationnel.» Il est à espérer qu'une exploration des structures et des politiques, telle que stipulée par la quatrième recommandation de ce rapport aiderait à adresser ces points.

D. Participation communautaire

Le sondage a permis une bonne compréhension du taux de participation aux activités organisées dans la communauté fransaskoise. Il a aussi fourni une idée de qui participait et si les taux de participation étaient différents entre les participants nés en Saskatchewan, au Québec, ailleurs au Canada, ou à l'étranger. Lors des groupes de discussion, alors, on a plutôt mis l'accent sur les aspects relatifs à l'identité et à l'appartenance.

Selon les résultats du sondage, il y a un taux peu élevé de participation de la part des personnes nées au Québec ou ailleurs au Canada. L'analyse préliminaire des données indique un taux de participation deux fois plus élevés des nouveaux arrivants par rapport aux personnes nées en Saskatchewan (p.ex. vin et fromage à l'Institut français : 15/25 femmes qui assistent viennent de l'étranger, 6 de la Saskatchewan; 18/39 femmes qui assistent aux ateliers de l'Association des juristes, 8 nées en Saskatchewan).

Donc, en dépit du fait que les participants au sondage et aux groupes de discussion parlaient de la participation communautaire comme étant un des principaux caractéristiques d'*être fransaskois*, le sondage indiquait une faible participation aux

activités communautaires. Qu'est-ce qu'il en est? Ce serait une question importante à aborder lors de futurs dialogues.

Certaines des activités et organismes auxquels les questions du sondage faisaient référence étaient en lien avec le Conseil des écoles fransaskoises. Afin de mieux avoir une idée de qui aurait tendance à participer à de telles activités, on a d'abord demandé aux participants du sondage s'ils avaient des enfants d'âge scolaire et, si oui, à quel type d'écoles ils les avaient inscrits. Il y avait un nombre semblable de participants ayant ou non des enfants d'âge scolaire, avec 51,69% ayant des enfants dans ce groupe d'âge. La majorité, soit un 84,4%, de ces enfants était inscrite dans un programme scolaire francophone, 10,09% étaient en immersion et 5,5% faisaient un programme anglais. Plus de la moitié (58,72%) des parents faisaient du bénévolat en lien avec les activités de leurs enfants et ce bénévolat se faisait en milieu fransaskois pour 82,81% des parents bénévoles. Un peu plus de la moitié des parents (52,12%) participaient aux activités organisées par le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF), 81,3% disaient participer aux BAR-B-Qs et/ou concerts, 24,39% faisant du bénévolat pendant les heures d'école et 26,02% participaient d'une autre manière en milieu scolaire de leur enfant. Donc, la participation aux activités en lien avec l'école francophone semble assez robuste. Or, la participation aux autres activités demeure plus faible.

Recommandation 9 : Considérer des options, autre que par la voie des communications qui parviennent des écoles du Conseil des écoles fransaskoises, de rejoindre et inclure tous francophones et francophiles dans des initiatives et des activités communautaires.

On a aussi sondé les participants au niveau de leur participation à la gestion d'un organisme communautaire fransaskois et, encore une fois, un nombre semblable participait à cette gestion (49,88%) que ne le faisait pas (47,88%). En termes de participation aux activités organisées par les organismes fransaskois autres que le CÉF, les cinq activités ayant le plus de participation étaient La fête fransaskoise (CCF), avec 42,37% des répondants du sondage y participant, le Gala de la Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan (CAFS), avec 39,41% y participant, les activités de l'Association canadienne-française de Regina (31,78%), les autres activités organisées par la CAFS (31,36%), et les activités organisées par l'Association des parents fransaskois (29,66%). Un participant sur cinq disait aussi participer aux autres activités en français et un grand nombre d'activités était énuméré par les participants, y inclus théâtre/Troupe du jour ; Camp Voyageur ; Association jeunesse fransaskoise ; Femination (AFFC) ; Fondation fransaskoise/Francothon ; lancement des livres ; Fransachante; expositions d'art ; forum de discussions ; la messe à mon

église ; les 5 à 7 (Au Bistro ; à l'Institut français, maintenant La Cité) ; Rendez-vous fransaskois ; activités organisées par les congolais ; activités organisées par la société historique ; chorale ; lire le journal *L'Eau vive* ; écouter la radio et regarder la télévision en français. 18% des répondants participaient à la gouvernance d'un organisme communautaire majoritaire (p.ex. YMCA ; Rotary ; conseil exécutif d'un organisme qui offre des activités pour enfants). Au total, qu'ils participent à la gouvernance ou non, 41,53% de répondants participaient aux activités organisées par un organisme non-francophone, soit presque autant qui participaient aux activités francophones les plus populaires.

En plus des questions qui offraient des choix de réponses, il y avait la possibilité de faire des commentaires. En voici quelques-unes :

- «Les activités communautaires sont très populaires en milieu rural»
- Du fait que je travaille dans la francophonie, lorsque je participe aux activités, je sens que toutes les conversations convergent vers une discussion qui concerne le travail. Donc, au lieu de réellement profiter de ma journée ou de ma soirée, je sens que je travaille et je dois toujours avoir une attitude comme si je travaillais. J'aimerais parfois y participer, mais [je voudrais avoir du temps à me détendre].

La toute dernière question posée chevauchait entre les thématiques de participation et d'appartenance. On a demandé aux participants si, selon eux, un immigrant francophone serait à sa place s'il devenait président de l'Assemblée communautaire fransaskoise. Un solide 86% a répondu oui. Il est à noter que le président actuel est une francophone ayant un parcours d'immigrant.

E. Mot de clôture

Cette étude a permis de donner la voix aux membres de la communauté fransaskoise, tant ceux qui y sont nés, ceux qui y résident depuis longue date que ceux qui y sont arrivés que relativement récemment. Globalement, ce qui ressort des résultats du sondage et l'analyse des groupes de discussion se résume dans les aspects suivants :

- Désir et besoins d'entamer des discussions avec les divers membres de la communauté ensemble;
- La redéfinition de la notion de *fransaskois* perçue comme imprécise et fluide ; repenser les déterminants de cette identité fransaskoise tels *avoir un style de vie fransaskois* et *d'être de culture fransaskoise*;

- Les participants à la présente étude songent passer du temps ensemble au quotidien (jumelages, sorties informelles, activités non-politiques sans lien avec des luttes omniprésentes) pour faciliter une meilleure compréhension les uns des autres et une possibilité de forger de meilleures relations;
- Désir de se présenter autrement en tant que communauté (fierté, diversité, unis socialement et politiquement);
- Volonté de repenser les activités habituelles (en garder et en ajouter) et de s'ouvrir à de nombreuses façons d'occuper des espaces communautaires;
- Volonté de partage des histoires et la mémoire (y retrouver des vécus communs);
- Vif désir de se construire des expériences partagées : la fransaskoisie de l'avenir.

Ces thématiques servent de base pour les dix recommandations formulées à l'intention des organismes du RIF-SK.

De plus, une consultation des statistiques relatives aux immigrants francophones soulève l'importance de poursuivre des dialogues au niveau du gouvernement provincial de la Saskatchewan afin d'assurer une reconnaissance du nombre de nouveaux arrivants francophones et les besoins relatifs à leur attraction, leur accueil, leur établissement, et enfin de favoriser leur inclusion au sein de la fransaskoisie.

Bien que le pourcentage de nouveaux arrivants francophones en Saskatchewan soit faible, au niveau de vitalité linguistique et communautaire, ces chiffres sont toutefois importants. Les enjeux soulevés dans ce rapport sont autant liés au Réseau en immigration francophone de la Saskatchewan, qui part sa volonté de mieux desservir la population fransaskoise changeante, qu'ils soient liés au Commissaire de langues officielles et à la province de la Saskatchewan. Une meilleure préparation et sensibilisation d'une communauté hôte découlerait d'un projet de société qui prône la diversité comme force sociétale et les bienfaits de l'immigration comme étant mutuellement bénéfique. Donc, la toute dernière recommandation du présent rapport est la suivante :

Recommandation 10 : Que le RIF-SK continue à collaborer avec ses partenaires gouvernementaux aux niveaux local, provincial et fédéral afin de mettre en place, par des politiques et des publicités, un projet de société qui promouvant la diversité et l'immigration comme des aspects bénéfiques pour la fransaskoisie et la Saskatchewan.

Recommandations

- 1. Mettre sur pied des dialogues entre les membres de la communauté issus de l'immigration et ceux qui font partie de la communauté depuis relativement longue date. Y inclure des aspects historiques et actuels des luttes fransaskoises et des luttes des groupes francophones nouvellement arrivés. Il est aussi recommandé que les organismes-membres du RIF impliquent les aînés fransaskois dans l'appui des nouveaux arrivants et leur inclusion au sein de la fransaskoïsie.**
 - 2. Explorer des possibilités de sensibilisation des employés des organismes du RIF-SK au niveau des luttes historiques des divers groupes qui entrent en contact au sein d'une population fransaskoise mouvante.**
 - 3. Explorer au sein des organismes du RIF-SK des possibilités de faciliter plus de contact informel.**
 - 4. Revoir les politiques et procédures des organismes fransaskois afin d'assurer un pouvoir décisionnel représentatif et un soutien solide d'employés nouvellement arrivés. Afin d'assurer un milieu de travail efficace et harmonieux, assurer le développement de compétences interculturelles au sein des organismes membres du RIF-SK.**
 - 5. Élargir les espaces francophones dans le quotidien d'un milieu majoritairement anglophone.**
 - 6. Faire la promotion et développer des stratégies de communication qui permettent de mieux joindre les membres nouvellement arrivés au sein de la fransaskoïsie.**
 - 7. Faciliter et encourager des jumelages entre familles, individus nouvellement arrivés et des familles/individus bien ancrés à travers les organismes membres du RIF-SK.**
 - 8. Reconnaître les gestes, projets ou initiatives qui contribuent à augmenter l'ouverture de la communauté et la valorisation de la diversité culturelle de la communauté fransaskoise.**
 - 9. Considérer des options, autre que par voie des communications qui parviennent des écoles du Conseil des écoles fransaskoises, de rejoindre et inclure tous francophones et francophiles dans des initiatives et des activités communautaires.**
 - 10. Que le RIF-SK continue à collaborer avec ses partenaires gouvernementaux aux niveaux local, provincial et fédéral afin de mettre en place, par des politiques et des publicités, un projet de société promouvant la diversité et l'immigration comme des aspects bénéfiques pour la fransaskoïsie et la Saskatchewan.**
-

Bibliographie

- Ayers, W., Kumashiro, K., Meiners, E., Quinn, T., and Stovall, D. (2010). *Teaching towards democracy: Educators as agents of change*. Boulder: Paradigm.
- Belkhodja, C. (2008). Immigration et diversité dans les communautés francophones en situation minoritaire : Introduction. *Thèmes canadiens / Canadian Issues, Printemps/Spring 2008*.
- Benimmas, A. (2010). L'intégration des élèves immigrants, la relation école-familles immigrées et l'adhésion des immigrants à la mission de l'école francophone acadienne selon les perceptions des parents immigrants et des futurs enseignantes et enseignants. *Documents de recherche, Métropolis atlantique* (disponible à http://www.atlantic.metropolis.net/WorkingPapers/Benimmas_WP26.pdf), 55 pages.
- Carlson Berg, L. (2012). Un regard critique sur les initiatives d'éducation inclusive des élèves immigrants en milieu scolaire fransaskois. *Francophonies d'Amérique*, 32 (1).
- Carlson Berg, L. (2011). La couleur des relations sociales. *Canadian Issues/Thèmes canadiens, Summer/Été 2011*.
- Carlson Berg, L. (2010b). Inclusion en milieu scolaire fransaskois : Perspectives multiples. *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada*. Ottawa : Patrimoine canadien.
- Citoyenneté et immigration Canada. (2010). *Évaluation du Plan d'action canadien contre le racisme*. Ottawa : Division de l'évaluation, Recherche et évaluation.
- Citoyenneté et immigration Canada. (2010b). Micro Data, 2010, Quarter 3, Landed Immigrant Database. Regina: Advanced Immigration, Employment and Immigration, Government of Saskatchewan.
- Citoyenneté et immigration Canada. (2006). New plan to boost immigration to Francophone minority communities. Tiré de <http://www.cic.gc.ca/english/departement/media/releases/2006/0610-e.asp>.
- Denis, W. (2011). Commission sur l'inclusion dans la communauté fransaskoise : de la minorité à la citoyenneté : une réflexion sur le cadre idéologique. *Revue du Nouvel Ontario*, 35.
- Denis, W. (2008). *Rapport de la Commission sur l'inclusion dans la communauté*

fransaskoise : De la minorité à la citoyenneté. Regina : Assemblée communautaire fransaskoise.

Emploi et développement social Canada. (2016). *Financement : Programme nouveaux horizons pour les aînés.* Gouvernement du Canada. Pour plus d'information sur la démarche Dialogue, SVP vous consulter : <http://www.edsc.gc.ca/fra/aines/financement/index.shtml>

Farmer, Diane (2012). Portraits de jeunes migrants dans une école diversifiée au Canada. *Revue internationale de l'éducation familiale*, 31.

Farmer, Diane (2008). « L'immigration francophone en contexte minoritaire : entre la démographie et l'identité », dans Thériault, Joseph Yvon, Gilbert, Anne et Cardinal, Linda (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada.* Montréal: Fides, p. 121-159.

Farmer, D., et Labrie, N. (2008). Immigration et francophonie dans les écoles ontariennes: comment se structurent les rapports entre les institutions, les parents et le monde communautaire? *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2).

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. (2001). *Parlons-nous ! Rapport du Groupe de travail Dialogue.* Ottawa, p. 24.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. (2000). *Dialogue : Outil de discussion.* Ottawa. Pour plus d'information sur la démarche Dialogue, SVP vous consulter : <http://fcfa.ca>.

Frenette, Y. (2016, mars). *Immigration francophone au Canada : portrait historique* FCFA journée de réflexion sur l'immigration francophone 2016. Toronto, ON.

Froelich, A. (2012). L'insertion socioscolaire des élèves issus de l'immigration à Sherbrooke : Perspectives transmises par les documents officiels. *Journal of Eastern Township Studies*, 39.

Gallant, Nicole (2010-2011). « Les communautés francophones en milieu minoritaire et les immigrants: entre ouverture et inclusion », *Revue du Nouvel Ontario*, 35-36, «Inclusion, identité et vitalité : repenser la participation à la Francophonie canadienne » sous la direction de Peter Dorrington, Gratien Allaire et Sylvie Lafrenière, p. 69-105.

Gallant, Nicole (2010b). « Trajectoires d'immigrants francophones en Atlantique », *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada.* Patrimoine canadien – Metropolis, p. 18-21.

Gallant, Nicole (2010c). « Représentations sociales et représentation politique :

- présence immigrante dans les organismes de la francophonie minoritaire au Canada », *Politique et sociétés*, 29:1, p. 181-201.
- Gallant, N. (2008). De l'ouverture à l'inclusion : immigration et identité en milieu francophone minoritaire. *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, Spring/Printemps 2008.
- Gallant, N. (2008b). Choix identitaires et représentations de l'identité issue de l'immigration chez la deuxième génération. *Canadian Ethnic Studies*, 40(2).
- Gallant, Nicole (2008c). *Bibliographie annotée. L'immigration francophone au Canada atlantique*, INRS, novembre, 51 p.
- Gallant, Nicole (2008d). « Représentations de la francophonie locale chez les jeunes: comparaison de l'Acadie et de la Fransaskoisie », *Canadian Online Journal of Social Research*, 1:1, p. 79-102.
- Gérin-Lajoie, D. et Jacquet, M. (2008). Regards croisés sur l'inclusion des minorités en contexte scolaire francophone minoritaire au Canada. *Éducation et francophonie*, 36 (1).
- Guilbert, L., Vatz-Laaroussi, M., Bernier, E., Anson, L., & Canadian Electronic Library (Firm). (2012). *Les collectivités locales au coeur de l'intégration des immigrants: Questions identitaires et stratégies régionales*. Québec, QC.: Presses de l'Université Laval.
- Government of Saskatchewan, Ministry of Advanced Education, Employment and Labour (depuis 2010 le Ministry of Advanced Education, Employment and Immigration). (2009). Annual Report. Tiré de <http://www.aeei.gov.sk.ca/200910-annual-report>.
- Heinonen, T. et King, R. (2016). Amener son chez soi, chez soi : les rituels et les pratiques culturelles des réfugiés africains à Winnipeg pour la création d'espaces d'appartenance et de paysages thérapeutiques. *Diversité canadienne/Canadian Diversity*, 13 (1).
- Houle, H., Pereira, D. et Corbeil, J.P. (2014), Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2011), Statistique Canada, Juin.
- Jacquet, M., Moore, D. et Sabatier, C. (2008). Médiateurs culturels et insertion des nouveaux arrivants francophones africains : parcours de migration et perception des rôles. *Glottopol*, 11.
- Kumashiro, K. (2009). *Against common sense: Teaching and learning toward social justice*. New York: Routledge.

- Kumashiro, K. (2000). Toward a theory of anti-oppressive education. *Review of Educational Research*, 70(1).
- Landry, R., Deveau, K., et Allard, R. (2008). Dominance identitaire bilingue chez les jeunes francophones en situation minoritaire. *Canadian Issues/Thèmes canadiens, Summer/Été 2008*.
- Lund, D.E. and Nabavi, M. (2008). A duo-ethnographic conversation on social justice activism: Exploring issues of identity, racism, and activism with young people. *Multicultural Education*, 15 (4).
- Madibbo, A. (2012). Pratiques identitaires et racialisation des immigrants africains francophones en Alberta. *Canadian Ethnic Studies*.
- Madibbo, A. (2012b). L'immigration francophone noire et le multiculturalisme. Dans *Introduction aux Études Canadiennes: Histoires, identités, cultures*, G. Ewin et C. Coates (éds.). Ottawa: University of Ottawa Press.
- Madibbo, A. (2006). *Minority within a minority : Black Francophone immigrants and the dynamics of power and resistance*. New York: Routledge.
- Mulattris, P. (2009). Francophonie albertaine et inclusion des nouveaux arrivants: Post mortem à un débat sur un changement de nom. *Revue de l'intégration et de la migration internationale/Journal of International Migration and Integration*, 10 (2).
- Ngwakongnwi, E.(2010). « La perception du bien-être et l'accès aux soins De santé dans les communautés francophones en situation minoritaire de Calgary », *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada*, Patrimoine canadien – Metropolis, p. 10-14.
- Pettigrew, R. N. (2016). Une formule gagnante : une étude de cas sur les avantages bidirectionnels des politiques de soutien aux nouveaux arrivants mises en place par une entreprise canadienne. *Diversité canadienne/Canadian Diversity*, 13 (1).
- Piquemal, N. et Bolivar, B. (2009). « Discontinuités culturelles et linguistiques : Portraits d'immigrants francophones en milieu minoritaire », *Journal of International Migration and Integration*, 10, p. 245-264.
- Robineau, A. (2010). État des lieux sur l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française en situation minoritaire. Recension des écrits présentée à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Statistique Canada (2015). *Coup d'oeil sur le Canada 2015*. Ottawa: Statistique Canada.

- Statistique Canada (2011). *Population urbaine et rurale, par province et territoire (Saskatchewan)*. Ottawa : Statistique Canada. Disponible au : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sumsom/l02/cst01/demo62i-fra.htm> (Dernières modifications apportées: 2013-02-13).
- Statistique Canada. (2009). *Population by mother tongue and age groups, percentage change (2001 to 2006, for Canada, provinces and territories – 20% sample data (table)*. *Highlight Tables, 2006 Census*. Ottawa. Tiré de <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-555/T401eng.cfm>.
- Thompson, L. (2011). Time to 'Play Catch Up': towards a postcolonial understanding of francophone realities. *Canadian Issues/Thèmes canadiens, Summer/Été 2011*.
- Trepagnier, B. (2006). *Silent racism: How well-meaning white people perpetuate the racial divide*. Boulder: Paradigm Publishers.
- Vatz-Laaroussi, M.(2012). Mot de la rédactrice. *Journal of Eastern Township Studies*, 39.
- Vatz-Laaroussi, M., Rachédi L., Kanouté F. et Duchesne K., (2005), *Favoriser les collaborations familles immigrantes-écoles- Soutenir la réussite scolaire*. Guide d'accompagnement, Sherbrooke : Éditions de l'Université de Sherbrooke.
- Violette, Isabelle (2008). « Peut-on faire une sociolinguistique de l'immigration francophone? Réflexions autour des liens entre structures d'accueil et aménagement linguistique », *Thèmes canadiens*, printemps, p. 83-87. Centre Metropolis Atlantique.
- Wenger, E. (2005). *La théorie des communautés de pratique* (traduit par Fernand Gervais). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Westheimer, J. et Kahne, J. (2004). What kind of citizen? The politics of educating for democracy. *American Educational Research Journal*, 41 (2).

Annexe : Questions pour les groupes de discussion

1. Qu'est-ce que vous entendez par Fransaskois.e? Que signifie être Fransaskois?
2. Qu'est-ce que vous entendez par nouvel arrivant?
3. De quoi l'inclusion a-t-elle l'air? (Qu'est-ce que ça mange?) Avoir un climat inclusif, qu'est-ce que cela veut dire pour vous?
4. Est-ce que vous vous voyez dans le terme Fransaskois? Si oui, comment? Si non, pourquoi?
5. Le choix a été fait d'avoir les discussions que pour les Fransaskois et que pour les nouveaux arrivants. Seriez-vous à l'aise d'entamer cette discussion avec les groupes ensemble?
6. Parlez-moi d'un moment où vous avez ressenti un fort sentiment d'appartenance en Saskatchewan. Parlez-moi d'un moment où vous avez ressenti un fort sentiment d'appartenance au sein de la communauté fransaskoïse. Parlez-moi d'un moment où vous avez eu le sentiment de ne pas appartenir à la communauté saskatchewannaise. Parlez-moi d'un moment où vous avez eu le sentiment de ne pas appartenir à la communauté fransaskoïse.
7. Pensez-vous que l'inclusion des nouveaux arrivants vous concerne? / Pensez-vous que l'inclusion des nouveaux arrivants est aussi une affaire de la communauté des Fransaskois d'origine?
8. D'ici une dizaine d'années, comment voyez-vous la communauté fransaskoïse? Quelle est votre vision?